Nations Unies S/PV.7896



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7896e séance
Vendredi 10 mars 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Rycroft	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Lamek
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2017/189)

17-06384 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Hommage à la mémoire des victimes du terrorisme en Afghanistan

Le Président (*parle en anglais*) : Nous ouvrons la présente séance par un rappel tragique du sacrifice ultime que de trop nombreuses personnes consentent pour aider à construire l'avenir de leur pays. Je voudrais demander au membres du Conseil d'observer une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes récentes du terrorisme en Afghanistan, notamment celles de l'attaque de mercredi contre l'hôpital militaire de Kaboul, qui a fait plus de 50 morts et de nombreux blessés.

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2017/189)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, l'Australie, de la Belgique, du Canada, de l'Espagne, de l'Inde, du Pakistan, des Pays-Bas, de la République islamique d'Iran et de la Turquie, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à faire un exposé, à participer à la présente séance : M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et Mme Sima Samar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. João Pedro Vale de Almeida, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/189, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Yamamoto.

M. Yamamoto (*parle en anglais*) : Le Gouvernement d'union nationale est presque arrivé à la moitié de son mandat de cinq ans. Nous avons observé les fruits de ses efforts, mais il reste encore beaucoup à faire. Heureusement, tout est mis en œuvre pour que l'Afghanistan soit un succès. Au plan international, Varsovie et Bruxelles ont ouvert la voie à des progrès constants. Au plan national, le Gouvernement d'union nationale a mis en œuvre des programmes pour améliorer les services sociaux et promouvoir la croissance et le développement. Le moment est maintenant venu d'agir afin d'obtenir des résultats concrets qui amélioreront les conditions de vie des Afghans aujourd'hui et à l'avenir.

Un défi majeur doit être encore relevé. Le Gouvernement doit poursuivre à la fois un processus de paix inclusif et l'essor économique dans le contexte d'une intensification de l'insurrection et d'une détérioration de la sécurité. Tandis que le Gouvernement afghan redouble d'efforts pour relever ces défis, un fort appui international – politique et financier – est nécessaire pour mener à bien cette tâche. Je voudrais souligner trois domaines où le Gouvernement afghan a visiblement beaucoup progressé : la lutte contre la corruption, le processus électoral et l'autonomisation économique des femmes.

Premièrement, le Gouvernement est en train de rompre avec le passé en prenant de nouvelles mesures pour lutter contre la corruption. Le Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption est maintenant en train de juger des affaires. En parallèle, le Gouvernement a pris des mesures de lutte contre la corruption grâce une série de réformes institutionnelles, comme l'action menée pour rétablir l'intégrité de la gestion des services publics. Il nous faut toutefois reconnaître que beaucoup reste encore à faire, notamment s'agissant de lutter contre la corruption au sein des institutions chargées de la sécurité. Cela nécessitera un leadership politique et une ferme détermination. Il m'est agréable d'informer le Conseil que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) publiera sous peu son premier rapport sur la lutte contre la corruption, intitulé « Afghanistan's other battlefield : The fight against corruption » (L'autre champ de bataille de l'Afghanistan : la lutte contre la corruption). Le rapport souligne les réalisations enregistrées par le Gouvernement dans la

lutte contre la corruption et recommande des options aux fins de progrès à l'avenir.

Deuxièmement, le Gouvernement s'est engagé au plus haut niveau à organiser des élections parlementaires qui soient perçues comme régulières, inclusives et transparentes par le peuple afghan. Les membres de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral sont nommés. Il est encourageant de les voir s'affairer aux préparatifs des élections et promouvoir le programme de réforme électorale. Toutefois, rétablir la confiance dans le processus électoral sera difficile. J'espère que toutes les parties prenantes s'investiront dans un processus électoral ouvert et mobiliseront le large appui politique nécessaire pour des processus électoraux améliorés.

Troisièmement, il y a tout juste deux jours, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le Gouvernement a lancé le programme prioritaire national d'autonomisation économique des femmes. Ce plan reconnaît que les femmes sont des acteurs clefs de l'économie et que leurs contributions à l'avenir de l'Afghanistan sont essentielles. S'il s'agit là d'un important pas en avant, l'Afghanistan demeure l'un des endroits les plus difficiles au monde pour les femmes. La discrimination, la pauvreté et l'oppression sont le lot quotidien de nombre d'entre elles. Si nous voulons que cela change, les femmes doivent pouvoir participer pleinement à la vie de la société, accéder à des postes à responsabilité et être respectées en tant que décideurs à tous les niveaux. Cela exigera l'appui énergique du Gouvernement afghan, de la société civile et des partenaires internationaux.

Qu'il me soit permis de dire quelques mots sur les questions de développement et de croissance économique. Il est impératif que les stratégies de croissance commencent à produire des résultats concrets. En partie en raison de la détérioration de la sécurité ces deux dernières années, la fourniture de services est devenue de plus en plus difficile. Nous avons observé une tendance à la baisse de certains indicateurs clefs, tels que l'accès aux dispensaires et aux établissements d'enseignement. Neuf millions de personnes, soit près du tiers de la population, vivent en dessous du seuil de la pauvreté, et étant donné la croissance démographique, le produit intérieur brut par habitant devrait diminuer. Nous devons agir maintenant pour inverser cette tendance.

Les engagements pris à Bruxelles, le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et la Charte pour les citoyens constituent de bonnes occasions de réaliser des progrès dans ce domaine. Ce ne sera toutefois ni facile ni simple. Les partenaires internationaux devront continuer d'appuyer de manière coordonnée les efforts du Gouvernement afghan. Une action plus ciblée sur la gouvernance, les services sociaux et le développement du secteur privé afin de promouvoir une croissance équitable sera également nécessaire. Nous devons travailler la main dans la main afin d'apporter des changements concrets dans la vie de tous les Afghans de façon à ce qu'ils puissent ressentir les progrès économiques et sociaux de leur pays.

Développer un pays tout en luttant contre une insurrection est une tâche ardue. Il est indispensable d'améliorer les conditions de sécurité afin de réaliser la croissance économique et de mettre en œuvre les plans ambitieux que méritent les citoyens de ce pays. La dégradation de la sécurité demeure une source de profonde préoccupation. Les affrontements armés se sont poursuivis sans relâche au début de 2017, malgré le froid hivernal. Je suis extrêmement préoccupé par les informations laissant présager une intensification des combats au printemps. Tout doit être fait pour améliorer la sécurité. Nous devons également rester vigilants quant à la présence de combattants étrangers, notamment Daech.

L'année dernière, la MANUA a enregistré le plus grand nombre de victimes civiles depuis que nous avons commencé à les recenser il y a près de 10 ans. L'attaque effroyable perpétrée il y a deux jours témoigne du lourd tribut que paient les Afghans. Cette tendance doit être inversée. Bien que les parties au conflit se soient engagées à protéger les civils, des efforts concrets doivent être faits pour que ces déclarations se traduisent par une véritable protection des civils afghans et pour réduire le nombre de victimes. J'attends avec intérêt l'adoption officielle et la mise en œuvre de la politique nationale de prévention et d'atténuation des pertes civiles par le Gouvernement afghan. Les pertes civiles sont évitables. J'encourage également le Gouvernement à poursuivre ses efforts pour mettre fin à la culture d'impunité et démontrer que nul n'est au-dessus de la loi.

La dégradation de la sécurité a également entraîné en 2016 le plus grand nombre de personnes déplacées jamais enregistré. Plus de 650 000 Afghans ont été déplacés et plus de 620 000 personnes sont revenues du Pakistan. Le nombre de personnes déplacées et rapatriées en 2017 devrait se maintenir au même niveau. Ces tendances exigent une réponse humanitaire majeure à court terme. Le Gouvernement a fait preuve d'un

solide leadership en mettant au point des plans pour l'intégration à long terme des personnes déplacées et des rapatriés, mais une assistance internationale soutenue sera indispensable.

De toute évidence, il ne saurait y avoir de solution militaire en Afghanistan. Il faut reconnaître qu'une prolongation du conflit ne peut que conduire à davantage de souffrances pour le peuple afghan et saper les fondements mêmes de la croissance économique et du développement.

Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.7844), j'ai beaucoup voyagé dans la région pour discuter de la façon dont les pays voisins peuvent appuyer les efforts de paix ou jouer un rôle actif sur ce plan. J'ai été encouragé par mes entretiens, car j'ai eu le sentiment que les pays voisins sont désormais plus disposés à œuvrer en faveur de la paix. Ils reconnaissent l'importance que revêt la mise en place d'un environnement propice à la paix et à la stabilité régionale. C'est pourquoi j'exhorte les pays concernés, en particulier les pays voisins, à appuyer l'intérêt que le Gouvernement afghan accorde à une intensification des efforts de paix à l'échelle régionale. La MANUA travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement afghan à cette fin. Dans ce contexte, je suis profondément préoccupé par la montée des tensions entre l'Afghanistan et le Pakistan et appelle à leur réduction par la voie du dialogue.

L'avenir de l'Afghanistan doit être construit par le biais d'un processus contrôlé et dirigé par les Afghans pour tous les Afghans. La voie de la paix doit être poursuivie par le biais de la négociation et non de la violence. Les Taliban doivent se joindre aux pourparlers de paix sans conditions préalables. Je demande à tous les acteurs concernés d'user de leur influence à cette fin. Le Gouvernement, les pays voisins et d'autres puissances clefs doivent renforcer le message selon lequel les Taliban peuvent faire partie de l'avenir de l'Afghanistan et de son tissu politique et social.

L'avenir de l'Afghanistan doit être placé au-dessus de toute autre considération. Un conflit sans fin et la violence sont tout simplement inacceptables. Nous devons tous faire de la paix notre nouvel impératif absolu. En étroite consultation avec le Gouvernement afghan, la MANUA est prête à faire avancer le processus et à aider à mettre en place une dynamique de paix. La bataille la plus importante que l'Afghanistan aura à livrer sera celle d'une paix durable. La MANUA attend avec intérêt le renouvellement de son mandat par le Conseil. Nous tenons à vous assurer, Monsieur le Président, de notre détermination à nous s'acquitter toujours plus efficacement de notre mandat dans l'intérêt du peuple afghan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Yamamoto de son exposé.

Je donne maintenant la parole à Mme Samar.

Mme Samar (*parle en anglais*) : Je suis ravie de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur l'Afghanistan. Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil de l'appui que vous avez apporté à mon pays, l'Afghanistan, et du mandat que vous avez confié à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). J'espère que ce mandat sera prorogé et élargi par le Conseil. Je voudrais également souligner qu'une présence pleine et renforcée des Nations Unies et de la communauté internationale est essentielle à la paix, à la stabilité, à la sécurité et à la protection des droits de l'homme en Afghanistan. Je tiens à remercier la MANUA de sa présence et de son travail à l'appui de notre peuple, de nos institutions, de la sécurité et de la paix.

Il me plaît de dire qu'à bien des égards, l'Afghanistan s'est transformé. Les réalisations et les progrès accomplis par le pays ont été immenses et sont trop nombreux pour que je puisse les décrire à la présente séance dans le temps qui m'est imparti. Cela étant, nous devons nous féliciter de ces progrès et de cette transformation et saluer le courage, le partage des responsabilités et les sacrifices qui ont permis ces avancées.

L'un des domaines dont je voudrais parler tout particulièrement s'inscrit dans le cadre de mes responsabilités en tant que Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, à savoir les droits de l'homme et les droits de la femme en Afghanistan. Nous nous rappelons tous – les collègues qui fournissent un appui à l'Afghanistan s'en souviennent – qu'il y a 16 ans, les Taliban étaient au pouvoir. Ils dirigeaient le pays par la violence et avaient recours aux exécutions extrajudiciaires, aux menaces, à l'intimidation et à des exécutions barbares. Ils régnaient en privant le peuple afghan de ses droits, de ses libertés et de sa dignité, et ils se vantaient de violer les droits de la femme – fouettant les femmes en public et leur fermant la porte des écoles et des bureaux. Les femmes n'avaient même pas le droit de sortir faire des courses sans être accompagnées d'hommes de leur famille. Les Taliban continuent d'infliger ce traitement aux populations qui

vivent sous leur joug et leur influence. Toutefois, nous avons transformé cette situation dans la plus grande partie du pays, où la liberté, les droits de l'homme et l'égalité entre les hommes-femmes sont garantis par la Constitution. La Constitution afghane a créé une commission indépendante des droits de l'homme qui est chargée d'observer, de promouvoir et de protéger les droits de l'homme, et elle oblige l'État à respecter les droits de l'homme et les traités internationaux que l'Afghanistan a signés et auxquels il est partie. Le pays a adhéré à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et il a souscrit à la Cour pénale internationale (CPI), ainsi qu'à cinq autres instruments internationaux majeurs relatifs aux droits de l'homme.

En nous dotant d'une Constitution solide et moderne, nous avons également procédé à un examen réel et approfondi de nos lois, adopté de nouvelles lois en appui aux droits de l'homme et mis en place des politiques et des programmes nouveaux qui promeuvent et protègent les droits de l'homme dans le pays. Voici quelques exemples des progrès que nous avons réalisés dans le domaine des droits de l'homme, ainsi que des menaces et des problèmes auxquels est confronté le pays. J'ai parlé de progrès et de problèmes, et je vais maintenant entrer dans le détail.

En matière de droits de la femme, nous avons célébré le 8 mars – la Journée internationale de la femme – en Afghanistan en publiant un rapport sur la violence contre les femmes. Nous avons enregistré des progrès en matière de lutte contre la violence faite aux femmes, qui englobent l'adoption et la mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes et de nombreuses politiques, notamment le plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité. Le rapport reconnaît également que le Gouvernement a pris des mesures concrètes pour donner aux femmes la possibilité de postuler à des hautes fonctions, et le nombre de femmes qui occupent des postes clefs au Conseil des Ministres et au Gouvernement a augmenté. Les femmes luttent pour l'égalité, la justice, la reconnaissance et le droit de participer de manière significative aux travaux du Gouvernement, et elles ont obtenu des victoires.

Cependant, j'ai le regret d'annoncer qu'en dépit de tous les progrès accomplis, les femmes ne sont toujours pas traitées sur un pied d'égalité. Elles sont victimes de violence, et cela reste une très triste histoire de notre époque. La violence contre les femmes se manifeste à leur domicile et au sein de la société, et les groupes terroristes commettent des actes extrêmement barbares. De nombreuses femmes ont été tuées, lapidées ou mutilées par les Taliban – ces pratiques faisant partie des incidents horribles dont les femmes entendent parler et ont peur au quotidien. D'autre part, l'absence d'un système solide basé sur l'état de droit, les traditions néfastes, la corruption et la persistance d'une culture d'impunité restent des facteurs qui contribuent à la violence contre les femmes.

L'accès à l'éducation est le plus important progrès accompli en Afghanistan. Plus de 8 millions d'enfants sont maintenant scolarisés, et plus de 30 % d'entre eux sont des filles. L'éducation est essentielle à l'édification d'un Afghanistan prospère et fort. Néanmoins, la guerre et la menace des groupes terroristes continuent de faire obstacle à l'élargissement et à l'amélioration de l'accès à l'éducation. Elles continuent de provoquer la fermeture d'écoles réservées aux filles et d'empêcher les garçons de recevoir une éducation moderne. Les groupes terroristes qui attaquent des villes et des villages privent nos enfants de l'accès à l'éducation.

Quatre décennies de guerre et de conflit ont détruit les fondements de la justice, de l'état de droit et de la bonne gouvernance. Notre secteur judiciaire et nos institutions garantes de l'état de droit restent faibles, et le concept de bonne gouvernance est un phénomène nouveau dans le pays. L'appui à la justice, à l'état de droit et à la bonne gouvernance est une question clef sur laquelle doit se pencher l'ONU. Apporter un appui au Gouvernement en vue de garantir la justice et la primauté du droit, en respectant l'indépendance du pouvoir judiciaire et en luttant contre la corruption, est essentiel à l'édification d'un Afghanistan démocratique.

La démocratie et l'espace démocratique pour tous doivent être préservés et améliorés. Les élections et les processus électoraux ont toujours été chaotiques dans notre pays. En guise de système d'alerte rapide et pour prévenir des différends, il importe que la MANUA joue son rôle dans l'appui au système électoral. Nous comptons sur le Gouvernement afghan et la communauté internationale pour appuyer et garantir l'organisation d'élections transparentes, libres et régulières. La nouvelle Commission électorale indépendante a besoin d'un appui, et le Gouvernement doit prévenir toute ingérence dans le processus électoral afin de renforcer la confiance du public dans les processus démocratiques.

La sûreté et la sécurité des Afghans sont des conditions essentielles en toutes circonstances en

Afghanistan. J'annonce avec tristesse que nous – la communauté internationale et les Afghans – ne sommes pas parvenus à sécuriser l'Afghanistan. L'insécurité en Afghanistan est à l'origine de déplacements massifs, d'un grand nombre de réfugiés et de l'augmentation de la pauvreté. Les routes et les villages ne sont pas sûrs, et des personnes sont prises en otage et tuées. Nous espérons que la communauté internationale continuera de contribuer à notre sécurité. La présence des Nations Unies et des forces de sécurité internationales est nécessaire pour montrer l'attachement du monde à notre sécurité.

La société civile et les défenseurs des droits de l'homme et des droits de la femme jouent un rôle important en Afghanistan. Ils s'efforcent de demander des comptes au Gouvernement et promeuvent la protection des droits et de la dignité des Afghans. Les menaces et les actes d'intimidation dont ils font l'objet sont en augmentation. Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons mis au point un plan d'action national sur la protection des défenseurs des droits de l'homme en Afghanistan. J'exhorte le Conseil de sécurité à envisager d'adopter un projet de résolution sur l'importance de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme et la nécessité de les protéger.

Le développement économique est essentiel à l'édification d'un Afghanistan meilleur, libre et démocratique. Le pays a le potentiel nécessaire pour prospérer. Cependant, plus de 40 % des Afghans vivent actuellement sous le seuil de pauvreté, et plus de 60 % d'entre eux sont extrêmement pauvres et sont exposés à l'insécurité alimentaire. Nous espérons que la communauté internationale et le Gouvernement afghan continueront d'investir dans le commerce et l'économie. Le Conseil pourrait envisager d'encourager notre voisin à ouvrir ses frontières à des transactions économiques, et à ne pas limiter le commerce pour des raisons politiques. Malheureusement, la fermeture de la frontière par le Pakistan a eu de profondes répercussions sur la population et les besoins humanitaires. La MANUA pourrait apaiser les tensions dans la région et aider l'Afghanistan à gérer ses problèmes régionaux.

Le peuple afghan a besoin de vivre en paix et le mérite. Si nous accueillons avec satisfaction toute mesure concrète visant à réaliser la paix, il convient de noter que la règle qui consiste à ne pas traiter avec les terroristes doit être appliquée de la même manière dans le monde entier. Si l'on ne doit pas négocier avec Daech et d'autres groupes terroristes, pourquoi certains pays sont-ils en contact avec les Taliban? Les Taliban sont des terroristes, et nous devons les traiter de la même manière que nous traitons Daech et d'autres groupes terroristes. Dans l'intervalle, le manque de responsabilisation et de respect de la justice et des droits de l'homme dans le cadre du processus de paix est un échec, et ce processus ne débouchera pas sur une paix et une sécurité durables. Nous sommes déçus par la décision du Conseil de sécurité de retirer Gulbuddin Hekmatyar de la liste des sanctions, ainsi que par l'amnistie générale que le Gouvernement afghan lui a accordée ainsi qu'à ses chefs. Nous estimons qu'ils ont commis des crimes et violé les droits de l'homme au cours des 40 dernières années. Malgré l'adoption d'un plan d'action national sur la résolution 1325 (2000), notre pays est en retard dans la mise en œuvre et pour ce qui est d'intégrer véritablement les femmes aux processus de paix et de sécurité. La MANUA doit appuyer un processus de paix sans exclusive, en mettant l'accent sur la responsabilisation et la justice pour les victimes de violations des droits de l'homme.

Les attaques contre la communauté Hazara sont un fait tragique en Afghanistan. Ce groupe ethnique est systématiquement ciblé par Daech et les Taliban. Le Gouvernement afghan doit faire plus pour protéger ce groupe ethnique contre la menace immédiate de Daech et des Taliban, et pour traduire en justice ceux qui commettent des crimes contre ces personnes.

L'Afghanistan n'est pas un lieu sûr pour les rapatriés. Je tiens à souligner que la communauté mondiale doit se pencher sur les besoins et le sort des Afghans partis chercher refuge dans le monde entier. Les déplacements forcés et la discrimination contre les réfugiés sur la base de leur origine ne sont pas conformes au droit international.

La justice transitionnelle est un facteur extrêmement important en vue de mettre fin à l'impunité et de promouvoir une culture de la responsabilité. Les quatre périodes de guerre exigent de mettre en place un cadre pour sanctionner les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. J'exhorte le Conseil à élargir le mandat de la MANUA pour qu'il englobe la justice transitionnelle, et à faciliter l'intervention de la CPI en Afghanistan.

Je viens de Kaboul, la capitale. La ville a été attaquée la semaine dernière, et une nouvelle fois cette semaine. De nombreuses personnes sont mortes. Les récentes attaques commises devant le Parlement, la Cour suprême, un poste de police et, il y a deux jours,

contre un hôpital sont des actes inhumains et montrent que le terrorisme et ceux qui le soutiennent dans la région continuent de tuer des innocents et de manifester un mépris total à l'égard de toutes les valeurs et normes, et encore plus le droit international et les droits fondamentaux de la personne. Rien que l'année dernière, plus de 11 000 personnes ont été tuées ou blessées en Afghanistan, la plupart victimes de l'opposition armée au Gouvernement. La persistance du terrorisme et du conflit a mis l'Afghanistan en danger. Le risque qui pèse sur l'existence même du pays, son système démocratique, les droits de l'homme, les libertés et l'économie est immense et immanent. Cela suscite la frustration et la déception, et inflige des souffrances quotidiennes à la population afghane.

En vertu du droit international et de sa Constitution, l'Afghanistan est tenu d'honorer ses obligations de respecter, de protéger et d'appliquer les droits de l'homme. Le pays doit lutter contre les violations des droits de l'homme commises au quotidien par des personnes influentes, tout en luttant concrètement et efficacement contre la torture et les traitements inhumains et dégradants. Il doit traduire en justice tous les responsables qui violent les droits de l'homme.

Une bonne gouvernance et des institutions robustes servant à faire appliquer la loi et à lutter contre la corruption sont indispensables pour promouvoir, protéger et faire prévaloir les droits de l'homme en Afghanistan. J'appelle la communauté internationale à coordonner ses activités et à coopérer avec le Gouvernement afghan à cet égard. Mettre en place des structures parallèles en guise d'expédients ponctuels, ce qui va à l'encontre d'une responsabilité effective des institutions officielles, ne permettra pas de résoudre le problème. Nous savons tous que les droits de l'homme, le développement et la paix et la sécurité sont interdépendants et exigent des institutions stables, robustes, transparentes et responsables, auxquelles participent tous les citoyens sans exclusive.

Enfin, je réaffirme que la protection et la promotion des droits de l'homme sont une responsabilité partagée, et le peuple afghan a besoin de l'appui continu du Conseil. C'est dans ce contexte que le pays s'est porté candidat à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2018-2020. J'espère que notre candidature bénéficiera d'un appui sans réserve de la part des États Membres. Je demande à la communauté internationale et à l'ONU de soutenir la Commission afghane indépendante des droits de l'homme afin qu'elle puisse, en toute indépendance, poursuivre ses activités de surveillance, de protection et de promotion des droits de l'homme. Le peuple afghan mérite de vivre dans la dignité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Samar de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je félicite le Royaume-Uni de son accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Je remercie le Secrétaire général António Guterres d'avoir présenté son premier rapport sur la situation en Afghanistan (S/2017/189). Je tiens également à remercier de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Tadamichi Yamamoto, et la Présidente de la Commission afghane indépendante aux droits de l'homme, Mme Sima Samar.

Compte tenu de la gravité de la situation dans mon pays, je voudrais consacrer ma déclaration aujourd'hui aux conditions de sécurité difficiles, aux intentions dissimulées, au processus de paix et à la nécessité toujours plus forte d'une coopération régionale et mondiale.

Ces derniers mois, des dizaines d'attentats terroristes ont coûté la vie à d'innombrables innocents dans tout l'Afghanistan. En janvier, trois attaques terroristes simultanées dans les provinces de Kaboul, de Kandahar et de Helmand ont tué ou mutilé plus de 160 personnes, dont six diplomates des Émirats arabes unis. En février, une attaque contre la Cour suprême, le symbole de notre justice, a fait de nombreux morts. La semaine dernière, deux attaques distinctes au cœur de Kaboul ont tué de nombreux civils. Enfin, il y a tout juste deux jours, un attentat contre le plus grand hôpital d'Afghanistan a fait plus de 140 morts et blessés, dont beaucoup étaient des médecins, des infirmières ou des patients. Les Taliban ont revendiqué la plupart de ces attaques mais, indépendamment des noms que l'on y attache, nos propres enquêtes ont clairement établi qu'elles avaient en général été organisées hors de nos frontières, de l'autre côté de la ligne Durand.

Voilà le facteur fondamental qu'il convient d'aborder. Le Conseil de sécurité a rapidement publié une déclaration à la presse (SC/12743) condamnant ces attaques dans les termes les plus forts, ce dont nous lui sommes reconnaissants. Cette déclaration soulignait

> « qu’il fallait traduire en justice les auteurs et les organisateurs de ces actes de terrorisme répréhensibles, ainsi que ceux qui les finançaient et les commanditaient ».

Elle exhortait également

> « tous les États à coopérer activement avec le Gouvernement afghan et toutes les autres autorités compétentes, comme ils y étaient tenus par le droit international et les résolutions applicables du Conseil.. »

C’est précisément ce que demande l’Afghanistan depuis de nombreuses années. Mon gouvernement et mon peuple aimeraient savoir pourquoi, au terme d’innombrables atrocités terroristes et de déclarations spécifiques du Conseil de sécurité les condamnant, nous sommes toujours témoins de l’impunité des auteurs et des commanditaires de ces violences incessantes.

Que les choses soient claires. Le conflit dans notre pays ne trouve pas son origine en Afghanistan, contrairement à ce que certains cherchent désespérément à faire croire. Au contraire, c’est un ensemble constitué par le trafic de stupéfiants, l’extrémisme violent et les États qui parrainent le terrorisme, qui a des dimensions régionales et des conséquences mondiales. La tragédie est que ce conflit s’est transformé en une guerre non déclarée par un État voisin qui, depuis de nombreuses années, coordonne, facilite, et orchestre la violence par le truchement de forces agissant pour son compte et de plus de 20 réseaux terroristes. Ces groupes bénéficient d’une infrastructure externe complète pour entretenir le déséquilibre de l’Afghanistan, pour des motifs en porte-à-faux avec notre désir de vivre dans une région pacifique et prospère.

Dans nos précédentes déclarations au Conseil, nous avons insisté à maintes reprises sur les actions pakistanaises qui entretiennent les activités terroristes dans notre pays. Aujourd’hui, je voudrais citer les propos tenus par des responsables pakistanais de premier plan. Le général Pervez Musharraf, qui a occupé la présidence pakistanaise huit ans durant, a fièrement déclaré, dans un entretien au journal *The Guardian* en 2015 que

> « la Direction générale du renseignement interservices du Pakistan avait donné naissance aux Taliban pour lutter contre l’action indienne contre le Pakistan ».

L’an dernier, M. Sartaj Aziz, Conseiller du Premier Ministre pakistanais pour les affaires étrangères, a déclaré officiellement que les chefs taliban résident au Pakistan et qu’ils sont en mesure de les influencer. Il y a quelques semaines, M. Ashraf Jehangir Qazi, ancien Ambassadeur du Pakistan aux États-Unis, en Russie, en Chine et en Inde, et Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Iraq et le Soudan, a écrit ceci dans le *Herald*, un magazine pakistanais :

> « Après la défaite et le retrait soviétiques, nous avons (délibérément ou non) déclenché une guerre civile ruineuse et imposé les Taliban, une force barbare et médiévale, au malheureux peuple afghan ».

Ses paroles ne font que confirmer l’adage selon lequel les Pakistanais préconisent une politique, mais en appliquent une autre.

Dans un article publié en 2013 dans le *New York Times*, M. Husain Haqqani, lui aussi ancien Ambassadeur du Pakistan aux États-Unis et à Sri Lanka, a clairement qualifié les liens persistants entre l’appareil d’État pakistanais et les Taliban, et, s’agissant des pourparlers de paix, a expliqué que

> « les Taliban et leurs mentors pakistanais n’ont guère modifié leurs arguments ou leur tendance à brouiller les pistes. »

Les citations et aveux dont je viens de donner lecture n’ont rien à voir avec des propos de Kaboul ou avec les récriminations dont argue souvent un État Membre notoire. C’est bien le Pakistan qui s’exprimait.

C’est dans ce contexte que, en février, une série d’attentats terroristes regrettables au Pakistan a tué des dizaines de personnes et blessé de nombreux autres hommes, femmes et enfants innocents. Comme toujours, les Afghans ont partagé la douleur et l’angoisse de leurs frères et sœurs pakistanais. Toutefois, le Gouvernement pakistanais a immédiatement – et sans se soucier d’une quelconque procédure d’enquête ou de faits établis – rejeté la responsabilité de ces attaques sur l’Afghanistan et a procédé à des violations accrues de son intégrité territoriale, fermé les principaux points de passage aux frontières, bloqué le commerce et le transit, et harcelé nos ressortissants qui se rendaient ou vivaient au Pakistan. De telles mesures sont en violation flagrante des principes de l’Organisation mondiale du commerce et des droits des pays sans littoral, notamment s’agissant de l’accès à la mer.

Depuis janvier, nous avons enregistré au moins 59 cas de violations du territoire afghan par les

forces militaires pakistanaises, dont trois violations de notre espace aérien, plus de 1 375 tirs d'artillerie à travers la frontière, qui ont fait des dizaines de victimes et ont entraîné le déplacement de 450 familles en plein milieu d'un hiver glacial dans nos provinces orientales, des incendies dans nos forêts, la construction illégale d'infrastructures près de la zone frontalière et des manœuvres hostiles à l'aide de chars et d'armes lourdes.

Ce décorum factice dans les relations de bon voisinage ne s'est pas arrêté là, étant donné que nous avons vu réapparaître la tendance bien connue consistant à embrouiller les faits et à recourir à des tactiques de diversion. Par la suite, le Gouvernement pakistanais nous a fait parvenir une liste de 76 prétendus « terroristes présumés » se trouvant en Afghanistan. Après une inspection minutieuse de notre part et de la part de nos partenaires internationaux, il s'est avéré que cette liste devait faire l'objet de vérifications approfondies.

Nous avons réagi à toutes ces provocations avec modération et prudence. Nous avons adressé 25 notes de protestation au Gouvernement pakistanais et, au cours des dernières semaines, nous avons convoqué l'Ambassadeur pakistanais à Kaboul à trois reprises. Nous avons présenté au Gouvernement pakistanais une liste de noms de 86 terroristes bien connus et de 32 centres d'entraînement des Taliban, y compris des centres du Réseau Haqqani, en exigeant leur clôture immédiate. Nous avons demandé que les efforts des deux camps soient soumis à la vérification d'une tierce partie. Nous n'avons pas encore reçu de réponse à cet égard. Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité et les autres partenaires internationaux sont tous au courant de ces faits.

Même si notre gouvernement déplore vivement les attentats terroristes perpétrés au Pakistan, il ne fait aucun doute que nous assistons au contrecoup du recours à des alliés interposés violents en tant qu'instruments de politique étrangère, une stratégie qui a été adoptée par les décideurs dans ce pays dans les années 80 et qui est toujours appliquée de nos jours. En d'autres termes, la situation se retourne contre eux. Nous avons rappelé à maintes reprises à nos homologues pakistanais que l'on récolte ce que l'on a semé. Nous le disons encore une fois, il est temps pour le Pakistan, et dans son propre intérêt, de changer cette politique infructueuse, de renoncer à utiliser des terroristes radicaux comme outil de politique étrangère et de se joindre véritablement aux efforts internationaux visant à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et ses tendances.

En mettant l'Afghanistan à feu et à sang, le Pakistan non seulement essaie de créer une impasse sur le champ de bataille, mais il entrave également les progrès sur le plan politique. Dans l'espoir de donner une certaine légitimité à des groupes tels que les Taliban, les décideurs pakistanais continuent de recourir à la politique du déni plausible et de rejeter le blâme sur autrui dans le cadre de leurs tactiques défensives, tout en manipulant les clivages géopolitiques à leur avantage. Ils oublient que dans mon pays, la légitimité émane du peuple et de l'ordre constitutionnel, et non d'actes de terreur, de l'intimidation ou d'une imposition de la pensée extrémiste et des comportements radicaux sur la base d'une mauvaise interprétation de notre religion sacrée de l'islam et en utilisant celle-ci à mauvais escient. Des pourparlers menant à un processus de paix ne pourront être couronnés de succès que si l'on revoit ces politiques, que si l'on interdit l'utilisation des sanctuaires, que si l'on met un terme au financement du terrorisme et que si l'on renonce à la violence. On ne saurait parvenir à la paix en y manifestant un attachement de pure forme et en faisant semblant d'être une victime sélective.

En ce moment même, les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes se battent avec beaucoup de résilience et de détermination contre un réseau de groupes terroristes régionaux et mondiaux venus en Afghanistan en poursuivant divers objectifs. En 2016, nos forces ont empêché les Taliban et leurs affiliés terroristes de saisir des centres d'agglomération importants. En janvier, nous avons adopté une Stratégie de sécurité nationale portant sur une période de quatre ans, qui vise à renforcer les capacités de combat, à développer les capacités de direction et à renforcer l'unité et la coordination du commandement. Nous entendons poursuivre notre lutte contre le terrorisme avec encore plus de détermination, sur la base de notre stratégie de sécurité. Cela étant dit, l'appui continu de nos partenaires internationaux demeure essentiel pour la viabilité de nos forces sur le long terme. Dans ce contexte, je tiens à réitérer, encore une fois, que les partenariats stratégiques de l'Afghanistan ne vont nuire en rien à un pays de notre région ou au-delà. Au contraire, investir dans la sécurité de l'Afghanistan revient à investir dans la sécurité régionale et mondiale.

Depuis des années, l'absence d'un cadre de dialogue digne de ce nom et axé sur les résultats visant à s'attaquer aux causes profondes des tensions entre Kaboul et Islamabad a créé un déficit énorme en termes de confiance. Pour réduire ce déficit, il faut de la volonté politique et un dialogue sain entre nos deux pays. En

ce qui nous concerne, il est établi que l'Afghanistan a toujours été disposé à participer à un dialogue constructif et axé sur les résultats.

Toute initiative sérieuse et transparente susceptible de nous aider à engager un dialogue de ce genre est la bienvenue. À notre avis, le Groupe de coordination quadrilatérale et la conférence qui a rassemblé récemment six participants à Moscou sur la question afghane peuvent être utiles dans le cadre de ces efforts, s'ils sont utilisés et coordonnés adéquatement. Entre autres choses, ces initiatives mettent l'accent sur un ensemble de principes directeurs, notamment le fait que tout processus de paix doit être dirigé par les Afghans et que les pays de la région doivent apporter leur appui au Gouvernement afghan dans sa quête d'une paix durable. En outre, ces initiatives soulignent l'importance de faire participer toutes les parties prenantes régionales et mondiales de manière constructive.

Nous savons par expérience que toute perspective de succès des efforts en faveur de la paix dépend d'un certain nombre de principes importants. Premièrement, toute tentative de résoudre les problèmes actuels et/ou historiques entre les gouvernements exige une forte volonté politique nationale et la présence d'un médiateur international impartial et désigné de commun accord, qui jouit d'une bonne réputation. Deuxièmement, toutes les parties doivent définir et se mettre d'accord sur la portée du dialogue et des négociations, qui doivent aboutir à des réalisations et des résultats spécifiques, susceptibles de recevoir l'appui des acteurs régionaux et en fin de compte d'être garantis par la communauté internationale. Troisièmement, toutes les parties doivent être prêtes à s'attaquer aux causes profondes des conflits, et non à ses conséquences, et à aplanir leurs divergences en respectant et en utilisant le droit international, les précédents pragmatiques et/ou d'autres pratiques exemplaires et normes judiciaires, tout en évitant des présomptions fondées sur la realpolitik. Quatrièmement, compte tenu de la position géopolitique sensible de l'Afghanistan, tous les efforts de consolidation de la paix et de lutte contre le terrorisme à long terme doivent intégrer toutes les parties prenantes, tenir compte des complexités d'une architecture de sécurité régionale et mondiale en constante évolution et appuyer un statut garantissant la stabilité, l'équilibre, la non-ingérence, la souveraineté et l'engagement constructif en Afghanistan. Cinquièmement, si nous voulons que les principes de souveraineté et de non-ingérence soient le fondement même de nos objectifs, il faut que l'Afghanistan devienne un symbole de coopération internationale, où les puissances régionales et mondiales mettent de côté leurs rivalités et leurs intérêts à court terme en acceptant de coopérer dans un esprit de confiance pour préserver leurs intérêts mutuels à long terme.

Dans quelques jours, nous allons célébrer Novruz – le début de notre nouvel an et le premier jour du printemps –, une fête qui symbolise la paix, la solidarité et l'unité de notre peuple et de la région dans son ensemble. Cependant, suite aux récentes attaques, c'est le cœur lourd que les Afghans célébreront cette journée. D'autre part, au moyen de l'offensive de printemps qu'ils ont planifiée, les Taliban et d'autres groupes terroristes sont résolus à semer encore plus d'horreur, de panique et de peur et à priver nos hommes, nos femmes et nos enfants de joie.

Cette fois-ci, nous espérons que collectivement, nous pourrons mettre en échec cette nouvelle saison de meurtre et de panique qu'ils ont annoncée. Nos vaillantes et courageuses forces de sécurité nationales sont prêtes et résolues à défendre notre peuple en toute confiance et avec vigueur. Nous avons survécu à l'après-transition en 2015; Nous avons contré et fait échouer tous les plans des groupes terroristes et de leurs soutiens étrangers visant à saisir et à contrôler les principaux centres d'agglomération en 2016; et en 2017, avec l'appui du Conseil et par la grâce du Dieu Tout-Puissant, nous allons humilier et détruire les ennemis de la paix et de la sécurité en Afghanistan. Nous nous engageons à faire en sorte que notre nouvelle année soit celle où nous ouvrirons la voie à une paix durable dans notre pays, notre région et partout dans le monde. Nous reprenons à notre compte l'appel lancé par le Secrétaire général António Guterres à la communauté internationale pour faire de 2017 une année pour la paix. Pour nous, cela commence chez nous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil. Je rappelle à tous les orateurs que, conformément à la note du Président S/2010/507, la présidence encourage tous les participants à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La lumière rouge des microphones clignotera pour signaler à la délégation ayant la parole qu'elle doit conclure ses remarques. Nous avons une liste d'orateurs pour toute la matinée et également une après-midi chargée, aussi, si nécessaire, utiliserai-je le marteau afin d'inviter respectueusement les orateurs à respecter la limite de temps imparti.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial Yamamoto et Mme Sima

Samar, de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, pour leurs exposés informatifs d'aujourd'hui. Ils nous ont donné des indications utiles sur la situation actuelle en Afghanistan et sur la façon dont la communauté internationale pourrait aider le peuple afghan. Nous travaillons avec les autres membres du Conseil à la rédaction d'un nouveau projet de résolution prorogeant le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), que nous prévoyons d'adopter la semaine prochaine.

Comme le montre le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2017/189), il y a peu de bonnes nouvelles en provenance d'Afghanistan. Les pertes civiles sont à un niveau record, une tendance alarmante qui se poursuit depuis 2013. Quelque 30 000 personnes sont mortes depuis le début du conflit. Près d'un millier d'enfants ont été tués rien qu'en 2016. C'est un effroyable gaspillage de vies humaines et du potentiel pour l'avenir de l'Afghanistan. Ces chiffres sont particulièrement tragiques, parce que les ressources humaines et le développement humain doivent être à la base du développement économique et de l'autosuffisance de l'Afghanistan. Cette année encore, les sérieux défis en matière de sécurité en Afghanistan seront nombreux. Le Conseil a déjà publié quatre déclarations à la presse condamnant les attentats terroristes. Bien qu'il existe de nombreuses initiatives et des efforts continus en faveur de la sécurité en Afghanistan, ce dont nous avons le plus besoin, ce sont de résultats concrets qui mettent un coup d'arrêt aux tendances négatives que nous observons.

Nous devrions continuer d'insister pour que des progrès soient réalisés dans le programme de lutte contre la corruption et de réforme en Afghanistan, tout en envisageant les actions à moyen et long terme qui peuvent renforcer les bases du développement socioéconomique du pays. L'emploi est la clef. La démarche du Japon, à cet égard, n'est pas aussi visible que les divers projets de coopération régionale mis en évidence dans les documents connexes sur l'Afghanistan. Nous pensons que l'accent devrait être mis sur le renforcement de la résilience de la société. Cela suppose de soutenir les secteurs de base tels que l'agriculture par la relance économique et l'accès aux marchés, et aussi d'appuyer le programme global prioritaire du Gouvernement pour le développement agricole, qui contribuera à créer des emplois.

Nous devons nous attaquer aux menaces immédiates à la sécurité. Nous accueillons positivement les résultats du Sommet de l'OTAN tenu à Varsovie l'an dernier et le fait qu'ils soient mis en œuvre à un rythme régulier. Le rôle de la mission Soutien résolu est essentiel. La coopération régionale contribue également à la sécurité, et nous demandons à la MANUA de coordonner les différents efforts pour qu'ils aient le plus d'effet possible. Il est particulièrement important d'améliorer les capacités et les ressources humaines dans le secteur de la sécurité. L'Afghanistan a besoin d'une combinaison d'efforts à court terme et d'actions à moyen et long terme. Le Japon voudrait une fois de plus souligner l'importance d'une approche axée sur les résultats qui aille au-delà des simples promesses. Seuls une mise en œuvre effective et des résultats concrets permettront au peuple afghan de reprendre espoir, parce qu'ils se traduiront par une réduction du nombre de victimes, une hausse de l'emploi, plus de formation et plus de terres pour une meilleure production agricole.

En tant que pays chef de file du Conseil sur ce dossier, le Japon s'efforcera de créer davantage d'occasions de mieux comprendre la situation réelle sur le terrain et comment le Conseil peut faire mieux pour encourager des améliorations concrètes dans les domaines de la sécurité et du développement. Nous espérons que cela se traduira par une revitalisation du dialogue à New York et un avenir meilleur pour l'Afghanistan.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé détaillé sur le rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan et les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2017/189). Et je tiens à remercier le Secrétaire général pour le rapport lui-même, que nous avons trouvé très utile, en particulier pour ceux qui, comme nous, ne prétendent pas avoir une connaissance approfondie de la situation afghane. Je voudrais également remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan et la Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme pour leurs déclarations.

Malgré les progrès notables qui ont été accomplis dans les trois domaines mentionnés par M. Yamamoto dans son exposé, l'Afghanistan continue d'être confronté à d'énormes défis, comme le rapport du Secrétaire général et surtout la déclaration du représentant afghan le montrent clairement. Il est évident que le pays a besoin de compréhension et d'appui. Apparemment, la situation politique, y compris au plus haut niveau, a aussi besoin de cohérence. C'est compte tenu de

cette situation que nous comprenons la nécessité d'un appui et d'une coopération soutenus de la part de la communauté internationale, pour que l'Afghanistan puisse surmonter ces défis. À cet égard, les efforts déployés par la MANUA pour promouvoir la paix, la réconciliation et le développement en Afghanistan, en respectant pleinement la souveraineté du pays ainsi que le leadership du Gouvernement afghan et sa prise en main du processus, demeurent extrêmement importants, et nous sommes pour le renouvellement de son mandat pour une année supplémentaire.

Comme l'indique clairement le rapport du Secrétaire général, la situation en matière de sécurité ne s'est pas améliorée. Au contraire, elle a été pire en 2016 qu'en 2015, et cette tendance semble se poursuivre cette année. Le rapport souligne, tout à fait à raison selon nous, que ce sont les civils qui paient le plus lourd tribut. Les menaces posées par les Taliban, Al-Qaida, l'État islamique d'Iraq et du Levant et d'autres groupes armés constituent une grave préoccupation pour la sécurité, non seulement du pays mais de l'ensemble de la région. La multiplication des attaques terroristes, comme celles qui se sont produites récemment à Kaboul et dans d'autres parties du pays, indique clairement à quel point la situation sécuritaire s'est détériorée. Nous voudrions saisir cette occasion pour réitérer notre ferme condamnation des attentats terroristes et exprimer notre profonde sympathie et nos condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement afghans. Le trafic de drogue vient compliquer davantage la situation relative à la sécurité en Afghanistan et dans la région.

Comme l'a indiqué le Représentant spécial Yamamoto, la sécurité et la stabilité à long terme de l'Afghanistan ne peuvent être garanties que par un processus politique global et inclusif, dirigé et pris en main par les Afghans. À cet égard, nous notons les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord de paix avec l'organisation Hezb-i Islami Gulbuddin, y compris la levée des sanctions contre Gulbuddin Hekmatyar. Toutefois, nous croyons comprendre que les pourparlers de paix entre le Gouvernement et les Taliban demeurent au point mort. Manifestement, à l'écoute de la déclaration du représentant afghan, on se rend compte à quel point il s'agit d'un processus particulièrement ardu. Comme le note le rapport du Secrétaire général, le rôle des autres pays de la région est également essentiel pour créer un climat favorable à l'avancée des efforts de paix.

Enfin, la situation politique et en matière de sécurité en Afghanistan ne s'améliorera pas sans une stratégie globale pour relever les défis économiques et de développement auxquels le pays est confronté. Il est impératif que la communauté internationale fournisse un appui coordonné aux efforts de reconstruction et de développement dans le contexte de la mise en œuvre du cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Nous espérons que les engagements pris à la Conférence de Bruxelles en octobre dernier seront honorés.

Je voudrais conclure en exprimant notre soutien et notre solidarité au Gouvernement afghan dans la tâche herculéenne qui est la sienne pour relever les multiples défis qui se posent au pays et promouvoir la paix, la réconciliation et le développement. Je tiens également à exprimer notre reconnaissance à la MANUA pour son rôle à l'appui de ces efforts et toute l'énergie qu'elle déploie, dans des circonstances difficiles, pour s'acquitter de son mandat.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial Yamamoto de son exposé très complet, et à saluer Mme Sina Samar pour son travail et son courage, elle qui est une voix influente en faveur des droits de l'homme et des droits des femmes en Afghanistan. Je constate avec satisfaction qu'elle est la première femme afghane à prendre la parole au Conseil de sécurité sur la question de l'Afghanistan.

L'Italie condamne fermement l'odieux attentat terroriste qui a eu lieu il y a deux jours dans un hôpital militaire de Kaboul, ainsi que toutes les autres attaques qui ont été perpétrées dans ce pays. Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux familles de toutes victimes.

Nous réitérons également notre appui aux efforts déployés par le Gouvernement d'unité nationale pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, lesquels continuent de représenter une grave menace pour la sécurité et la stabilité du pays. Il est essentiel de disposer de Forces nationales de défense et de sécurité afghanes qui soient capables de relever ces défis persistants de manière efficace et autonome.

Dans le cadre de la mission Soutien résolu menée par l'OTAN, l'Italie est déterminée à fournir un appui concret aux efforts que déploie le Gouvernement afghan pour renforcer les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Les membres de ces Forces méritent d'être reconnus pour leur bravoure.

Nous notons également les progrès importants accomplis à ce jour dans l'amélioration de la capacité des Forces de sécurité, également grâce à l'assistance fournie par l'OTAN et ses partenaires. Nous espérons que ces réalisations pourront constituer une base solide propice à de nouveaux s progrès.

Les chiffres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour 2016 continuent d'indiquer des niveaux élevés de violence dans le conflit afghan. Nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation continue du nombre de victimes civiles, comme l'indique le dernier rapport de la MANUA (S/2017/189), ainsi que par la situation alarmante des déplacés et des rapatriés. Notre objectif premier doit être de travailler ensemble, de renouveler nos efforts pour arrêter la spirale de la violence et jeter les bases d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan.

Dans ce contexte, mon pays tient à réaffirmer son appui sans réserve à l'engagement pris par le Gouvernement d'unité nationale de lancer un processus de paix dirigé et pris en main par les Afghans eux-mêmes. Cet objectif exige la participation constructive de toutes les parties prenantes internationales et régionales capables d'apporter une contribution importante. À cet égard, et en particulier en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, l'Italie appuie fermement toutes ces initiatives.

Afin d'accroître les possibilités de dialogue et d'entente politique en Afghanistan entre le Gouvernement et les mouvements insurrectionnels, il est indispensable qu'un un climat positif et une véritable coopération se mettent également en place entre pays voisins. Nous espérons sincèrement que cette condition sera bientôt concrétisée sur la base d'intérêts communs durables, tels que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui constituent un dangereux facteur de déstabilisation – non seulement pour l'Afghanistan mais pour l'ensemble de la région.

Pour gagner le défi de la paix, de la stabilité et du développement en Afghanistan, il faudra également consolider ses institutions et transformer l'État au travers d'une action gouvernementale efficace qui réponde aux besoins et aux attentes légitimes de la population. Le Gouvernement d'unité nationale s'est engagé dans un processus de réforme fondamental, tout récemment en ce qui concerne le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les programmes prioritaires nationaux.

C'est pourquoi nous nous félicitons de la détermination du Gouvernement afghan et des nombreux résultats déjà obtenus dans divers secteurs. Avec nos partenaires au sein de la communauté internationale, l'Italie a renouvelé son soutien concret à ce processus de réforme interne lors de la Conférence de Bruxelles en octobre dernier. Néanmoins, il est essentiel que ces efforts de réforme, pour lequel un gouvernement cohésif est une condition préalable essentielle, continuent à avancer sur la voie de l'autosuffisance. Il est particulièrement important de prendre des mesures rapides et décisives en vue de poursuivre les réformes afin de répondre aux aspirations légitimes de la majorité écrasante du peuple afghan. Si ces espoirs étaient réduits à néant, cela entraînerait inévitablement la méfiance vis-à-vis de l'État.

La lutte contre la corruption doit rester une priorité de premier ordre. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'engagement pris et des premières mesures adoptées par le Gouvernement à cet égard, et nous l'exhortons à aller résolument de l'avant dans cette lutte. Une autre priorité doit rester la défense et la promotion continues des droits des femmes et leur autonomisation à tous les niveaux de la société. Nous sommes donc préoccupés par le risque d'une régression dans ce domaine, tel l'accès limité à l'éducation des jeunes femmes et des filles – en raison également de la détérioration des conditions de sécurité.

Nous invitons le Gouvernement afghan à redoubler d'efforts à cet égard. Par ailleurs, nous espérons que l'affirmation des droits des femmes peut également se faire en vue de promouvoir le processus de paix grâce à leur participation active dans le cadre de futures négociations. À la lumière de l'évolution encourageante de la situation ces derniers mois dans le domaine électoral, nous exhortons le Gouvernement à accorder la priorité à l'achèvement du processus de réforme, afin de permettre la tenue d'élections parlementaires de district qui soient démocratiques, transparentes et inclusives.

Le Gouvernement afghan peut compter sur le plein appui de la communauté internationale, qui a fourni un niveau d'aide exceptionnel à cette fin. Mais les institutions afghanes doivent être aux commandes, car c'est à elles qu'incombe la responsabilité principale en matière de progrès, conformément au principe de responsabilité mutuelle qui, aujourd'hui plus que jamais, constitue la pierre angulaire de notre partenariat.

Enfin, dans les circonstances difficiles et complexes que connaît actuellement l'Afghanistan, la MANUA continue de jouer un rôle essentiel

dans la coordination de l'appui de la communauté internationale, l'objectif commun étant de parvenir à la paix et au développement durable pour le peuple afghan. C'est pourquoi l'Italie s'associe à l'expression de vive gratitude pour ses travaux et appuie le renouvellement prochain de son mandat.

M. Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de m'associer aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial Yamamoto de son exposé ce matin. Nous accueillons avec satisfaction le rapport du Secrétaire général (S/2017/189), qui souligne le travail important réalisé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous croyons que la MANUA continue de jouer un rôle essentiel dans le processus de stabilisation et de prévention d'une reprise du conflit en Afghanistan. Nous sommes particulièrement heureux de voir l'attention considérable accordée dans le dernier rapport à la question des femmes et de la paix et la sécurité. Dans ce contexte, je voudrais également saluer l'exposé très informatif de Mme Sima Samar.

La Suède reste pleinement déterminée à aider le peuple afghan à s'engager sur la voie d'une société pacifique, démocratique et prospère. Le rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui indique clairement qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir en la matière. Il indique que, si des progrès ont été accomplis dans certains domaines, les perspectives demeurent sombres dans les domaines économique et politique et sur le plan de la sécurité. Il faudra, pour aller de l'avant, que les réformes économiques et politiques promises par le Gouvernement lors de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan soient pleinement mises en œuvre. Nous nous félicitons des efforts continus déployés par la MANUA pour aider l'Afghanistan à assumer pleinement le contrôle de la sécurité, de la gouvernance et du développement, comme le prévoit la Décennie de la transformation. Comme le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, vient de le souligner, la communauté internationale ne peut se permettre de négliger le développement socioéconomique de l'Afghanistan. Nous devons canaliser nos efforts afin de soutenir une croissance équitable qui puisse fournir de manière tangible des emplois et la prospérité pour tous les Afghans, en particulier les jeunes.

Nous encourageons le Gouvernement à continuer de prendre les mesures nécessaires pour tenir des élections libres, inclusives et transparentes qui soient crédibles aux yeux du peuple afghan. La participation pleine et égale des femmes au processus électoral est essentielle. Nous engageons instamment la MANUA à continuer de prêter une attention accrue à la participation des femmes aux processus électoraux et politiques dans ses rapports. La participation pleine et active des femmes à la vie publique et politique est d'une importance cruciale pour assurer une paix durable et éliminer la pauvreté. L'inclusion véritable des femmes dans le processus de paix, y compris la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de paix avec le Hezb-i Islami Gulbuddin, est donc essentielle. L'exclusion de la moitié de la population du processus de paix n'est pas seulement injuste, mais c'est aussi une politique à courte vue. L'inclusion des femmes dans les processus de paix a prouvé qu'elle produisait des accords de paix plus efficaces et plus durables.

La situation humanitaire, des droits de l'homme et en matière de sécurité en Afghanistan reste alarmante. Nous avons appris avec une vive préoccupation que le nombre de victimes civiles est à son plus haut niveau depuis 2009 – dont beaucoup sont des enfants. En effet, l'Afghanistan est l'un des endroits les plus dangereux au monde pour un enfant. En 2015 – et cela a de quoi choquer – une victime sur quatre en Afghanistan était un enfant. Les enfants vivent également dans la crainte d'être enlevés, de souffrir de la faim et d'être recrutés comme enfants soldats. Nous appelons toutes les parties au conflit à cesser toutes les attaques délibérées et ciblées contre les civils et à prendre toutes les mesures nécessaires pour les protéger.

Toutes les violations du droit international humanitaire doivent être condamnées. Nous condamnons fermement la récente attaque contre le Comité international de la Croix-Rouge, ainsi que l'attaque contre un hôpital mercredi à Kaboul. Toutes les parties au conflit doivent respecter et mettre en œuvre la résolution 2286 (2016) du Conseil sur la protection du personnel médical dans les conflits. Nous appelons le Gouvernement afghan à faire rapport au Secrétaire général sur les mesures prises pour appliquer la résolution. Les endroits où les jeunes et les malades cherchent de l'aide ne devraient jamais être pris pour cible.

Édifier des sociétés pacifiques et inclusives n'est pas chose facile. Il faut du courage et de la détermination de la part de toutes les parties. Un règlement politique négocié du conflit en Afghanistan est le seul moyen de parvenir à une paix durable et de construire un Afghanistan où tous les citoyens, indépendamment de

leur sexe, de leur religion et de leur origine ethnique, peuvent jouer pleinement leur rôle et atteindre leur plein potentiel. Parvenir à un tel règlement est plus urgent que jamais. Nous encourageons vivement les efforts pris en main et dirigés par les Afghans visant l'unité et la coopération, en s'inspirant de l'accord négocié avec Hizb-i Islami. Un dialogue politique accru avec d'autres groupes d'insurgés, y compris les Taliban, est maintenant nécessaire.

Comme le Représentant spécial du Secrétaire général l'a souligné, les tensions régionales continuent de miner la stabilité et la croissance économique à long terme en Afghanistan. Un Afghanistan pacifique et prospère serait dans l'intérêt de toute la région. Nous demandons à tous les acteurs, notamment les pays voisins, d'œuvrer de façon constructive et responsable en faveur de la paix. Nous encourageons le système des Nations Unies – sur le terrain comme au Siège – à s'engager activement dans des activités et un dialogue promouvant la coopération et la stabilité régionales.

Enfin, la Suède a toujours sensiblement aidé l'Afghanistan durant plus de trois décennies. Notre appui au peuple afghan demeure ferme et nous continuerons de le soutenir dans ses efforts visant à édifier une société pacifique et stable pour tous.

M. Lamek (France) : Je voudrais tout d'abord renouveler les condoléances de la France au peuple Afghan et aux familles des victimes de l'attentat qui a été commis le 8 mars à Kaboul. La France condamne sans réserve ces actes qui entendent faire obstacle au redressement de l'Afghanistan et dont les auteurs ne doivent pas rester impunis.

Je voudrais ensuite remercier chaleureusement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, et M[me] Sima Samar, pour leur présence aujourd'hui et pour leurs exposés. La France s'associe d'avance au discours qui sera prononcé au nom de l'Union européenne.

Alors que le Gouvernement d'union nationale en est à la troisième année de son mandat, son engagement et ses efforts accomplis en direction d'un Afghanistan démocratique, stable et prospère doivent être salués. La conférence de Bruxelles d'octobre 2016 a illustré une nouvelle fois sa détermination à avancer sur la voie des réformes, mais elle a aussi rappelé que la communauté internationale se tenait toujours aux côtés de l'Afghanistan. La France réitère à ce titre son plein soutien au gouvernement afghan et l'encourage à poursuivre ses efforts en faveur du développement et de la stabilisation du pays.

Malheureusement, la détérioration continue de la situation sécuritaire est extrêmement préoccupante, comme en atteste le triste record de victimes civiles en 2016. En dépit de l'action courageuse des forces de sécurité afghanes, avec le soutien des partenaires internationaux, les attentats commis par les Taliban et par Daech continuent de cibler inlassablement les populations civiles. À ce coût humain déjà trop lourd s'ajoute un second coût, celui des entraves que cette situation d'insécurité pose au développement économique du pays et à sa marche vers la stabilité. Les efforts pour combattre cette violence et pour protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants, comme l'a souligné mon collègue suédois, ne doivent donc en aucun cas être relâchés.

Au regard de la situation sécuritaire, il est d'autant plus urgent de relancer les efforts pour un processus de paix dirigé par et pour les Afghans. La reprise d'un dialogue avec les Taliban demeure une perspective indispensable. La France appelle à ce titre tous les acteurs régionaux, et en particulier le Pakistan, à user de leur influence pour permettre la fin des combats et la reprise de négociations de paix. L'établissement d'une paix durable dans ce pays relève de notre responsabilité collective, ainsi que de celle de tous les acteurs afghans, bien entendu.

Un mot maintenant sur le trafic de stupéfiants qui alimente l'insurrection talibane et qui menace la santé de la population afghane, et qui doit continuer de mobiliser le gouvernement afghan. Dans ce domaine aussi, le Gouvernement peut compter sur le soutien de la communauté internationale dans la mise en œuvre de son Plan d'action national, notamment par le biais de l' Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui apporte une précieuse coopération technique. Un degré d'ambition élevé doit à tout prix être maintenu sur ce sujet tout comme sur celui de la lutte contre la corruption, tant l'un et l'autre conditionnent une évolution favorable en matière de développement et de sécurité.

Enfin, le fort accroissement en 2016 du nombre de déplacés et de réfugiés constitue aussi un défi majeur. Comme le relève le rapport du Secrétaire général, le Gouvernement afghan s'est attaché à absorber ce flux du mieux possible. Il faut ainsi saluer et encourager la coordination esquissée avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour répondre

à cette crise migratoire, en particulier pour apporter une aide aux réfugiés sans statut, qui représentent le groupe le plus précaire.

Le chemin de la Décennie de transformation est encore long, mais la direction suivie par le Gouvernement afghan est la bonne, comme le montre la préparation de la réforme électorale et des élections parlementaires. Sur ce sujet comme sur les autres, l'Afghanistan peut compter sur le soutien total de la France et de la communauté internationale. Le renouvellement du mandat de la MANUA, qui devrait intervenir dans les prochains jours, apportera à cet égard une preuve supplémentaire. Dans ce contexte toujours fragile, le plein engagement des Nations Unies en soutien du Gouvernement afghan est d'une importance cruciale.

Je voudrais maintenant, pour conclure, saluer le travail sur le terrain de l'ensemble du personnel des Nations Unies en Afghanistan, qui fait face à des conditions particulièrement difficiles et, à travers la personne du Représentant spécial, leur rendre à tous un hommage.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord, Monsieur le Président, à vous féliciter d'avoir convoqué le présent débat sur la situation en Afghanistan. La Chine a suivi attentivement l'exposé présenté par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, et les déclarations faites par Mme Samar, de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, et l'Ambassadeur Saikal, Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, Aujourd'hui, l'Afghanistan est dans une phase de transition cruciale. La Chine félicite le Gouvernement d'union nationale de ses efforts inlassables visant à maintenir la stabilité nationale, à promouvoir la réconciliation nationale et à faciliter le développement économique. Dans le même temps, le pays est toujours confronté à de graves problèmes d'ordre politique, économique et sécuritaire. Pour aider l'Afghanistan à venir à bout de ces problèmes, la communauté internationale doit continuer de fournir un appui ferme dans les domaines suivants.

Premièrement, elle doit améliorer vigoureusement la situation sur le plan de la sécurité. Elle doit investir lourdement pour appuyer les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et renforcer leurs moyens de légitime défense pour qu'elles puissent répondre avec efficacité aux menaces du terrorisme, de la criminalité transnationale et du trafic de drogues. Les résolutions de l'Assemblée générale ont confirmé l'importance de la coopération en matière de sécurité entre les pays de la région, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Afghanistan. Nous espérons que toutes les parties concernées continueront à s'employer à la promouvoir.

Deuxièmement, il importe de promouvoir résolument le processus de réconciliation nationale. Promouvoir le processus de réconciliation nationale est le seul moyen de garantir la paix à long terme en Afghanistan. Toutes les parties en Afghanistan doivent penser aux intérêts du pays et du peuple et participer activement au processus de réconciliation. La communauté internationale doit appuyer pleinement le processus de réconciliation pris en mains et dirigé par les Afghans afin que les parties puissent participer sans plus tarder aux pourparlers et parvenir à une issue fructueuse.

Troisièmement, il est impératif d'aider substantiellement l'Afghanistan à renforcer sa capacité de gouvernance. S'agissant des questions concernant l'Afghanistan, le dernier mot doit revenir au peuple Afghan. La communauté internationale doit vraiment respecter le droit du peuple afghan de choisir en toute indépendance son système politique et sa voie de développement et, dans le même temps, sur la base de la stratégie nationale de développement et tenant compte de besoins spécifiques, aider le Gouvernement à renforcer sa capacité administrative de façon ciblée.

Quatrièmement, la communauté internationale doit aider plus efficacement l'Afghanistan dans son intégration dans le développement régional. Elle doit honorer l'engagement qu'elle a pris d'aider et d'assister l'Afghanistan dans son développement économique. Les richesses naturelles et l'emplacement géographique de l'Afghanistan lui ouvrent de grandes perspectives en matière de coopération régionale.

Les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité ont confirmé l'importance majeure de l'initiative « Une Ceinture et une Route » tendant à promouvoir le développement économique de l'Afghanistan et la coopération régionale. Nous espérons que toutes les parties pourront promouvoir ensemble l'initiative « Une Ceinture et une Route » pour renforcer la coopération et la connexion régionales afin d'aider l'Afghanistan dans son développement socioéconomique.

La Chine félicite la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour son travail. Nous la félicitons de l'assistance qu'elle apporte à l'Afghanistan aux fins du maintien de la stabilité du

pays, de la promotion du développement économique et du renforcement de la capacité de gouvernance. Nous continuerons d'appuyer le travail de la MANUA et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto.

La Chine et l'Afghanistan sont de bons amis et des voisins proches depuis des générations. La Chine attend avec impatience que la paix, la sécurité, la stabilité et le développement soient rétablis dans ce pays. Elle continuera d'appuyer l'Afghanistan dans le cadre du renforcement de ses capacités en matière de sécurité et de la lutte contre le terrorisme et soutiendra l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui joue un rôle actif à cet égard. La Chine continuera d'appuyer le processus de paix et de réconciliation afghan et de participer activement au Groupe de coordination quadrilatérale composé de l'Afghanistan, du Pakistan, de la Chine et des États-Unis d'Amérique, ainsi que d'autres mécanismes et processus pertinents. La Chine soutient, par ailleurs, l'intégration de l'Afghanistan dans la coopération régionale. Nous alignerons notre initiative « Une Ceinture et une Route » avec la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Nous déploierons des efforts concertés avec la communauté internationale pour permettre l'instauration rapide de la paix et du développement dans ce pays.

M. Seck (Sénégal) : Je voudrais commencer par remercier M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général, et Mme Sima Samar, Présidente de la Commission indépendante afghane des droits de l'homme, ainsi que notre collègue, l'Ambassadeur Saikal, Représentant permanent de l'Afghanistan, pour la qualité de leurs exposés. Mes remerciements vont également à l'Ambassadeur Kairat Umarov, Représentant permanent du Kazakhstan, et à toute son équipe pour le travail déjà remarquable qu'ils mènent à la tête du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) depuis janvier 2017.

La situation sécuritaire en Afghanistan reste préoccupante avec des attaques terroristes meurtrières, comme celle perpétrée le 10 janvier à Kandahar, tuant 15 civils, dont six diplomates des Émirats arabes unis, et celle lancée le 8 mars – Journée internationale de la femme – contre un hôpital militaire de Kaboul, faisant plus de 40 victimes. C'est encore l'occasion pour ma délégation de condamner avec la plus grande fermeté ces attaques terroristes aveugles qui coûtent la vie à des milliers d'innocents. Ces tragédies viennent malheureusement nous rappeler qu'en dépit des progrès obtenus, notamment dans le domaine de la promotion du dialogue politique et de la cohésion nationale, le pays fait encore face à des défis majeurs aux plans politique, sécuritaire, économique et humanitaire.

Au plan politique, nous nous félicitons de la poursuite du rapprochement entre les deux hautes autorités, nommément le Président Ashraf Ghani et le Chef de l'exécutif Abdullah Abdullah dans le cadre d'un dialogue constructif visant à améliorer leurs relations de travail. De même, les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'accord de paix entre l'organisation Hezb-i-Islami Gulbuddin et le Gouvernement, ainsi que le démarrage du processus des réformes électorales pour une bonne maîtrise et un bon déroulement des prochaines échéances électorales méritent d'être salués, sans oublier la poursuite par le Gouvernement afghan de ses efforts de lutte contre le trafic des stupéfiants, comme en témoigne l'adoption d'une nouvelle loi en la matière. Il convient, cependant, de déplorer l'absence de progrès dans le processus de paix entre le Gouvernement et les Taliban, ce qui continue d'avoir un impact négatif sur la situation sécuritaire du pays, laquelle s'est détériorée, notamment dans les provinces méridionales et celles du nord et du nord-est où se poursuivent encore des combats. Dans ce contexte de persistance des actes terroristes, nous sommes rassurés cependant par la présence et l'action des forces internationales en appui aux forces afghanes dans la lutte contre les groupes terroristes, en particulier contre les Taliban et l'État islamique d'Iraq et du Levant.

La situation des droits de l'homme reste préoccupante, ainsi que la situation humanitaire qui continue de pâtir de l'insécurité persistante, comme en témoigne l'augmentation du nombre des victimes civiles, parmi lesquelles femmes et enfants continuent de payer un lourd tribut. Le retour des réfugiés, notamment à partir du Pakistan, qui s'ajoutent à plus de 650 000 nouveaux déplacés – chiffre record enregisté en 2016 – vient aggraver une situation humanitaire déjà préoccupante dans un contexte économique encore morose. Le travail de l'ONU et des organisations non gouvernementales contribuant à subvenir aux besoins de ces populations reste remarquable.

Mais de toute évidence, l'Afghanistan a besoin de davantage de soutien et de solidarité de la part de la communauté internationale. À ce titre, la Commission afghane indépendante des droits de l'homme que Mme Samar dirige avec courage et lucidité mérite un soutien spécial. S'agissant de la coopération régionale,

nous nous réjouissons de l'amélioration des relations de partenariat entre les autorités afghanes et celles des pays voisins – je peux citer le Pakistan, l'Ouzbékistan, l'Iran, la Fédération de Russie et les Émirats arabes unis – dans les domaines politique, sécuritaire et économique.

Pour conclure, je voudrais réitérer les félicitations de la délégation sénégalaise et ses encouragements au Gouvernement afghan pour ses efforts louables dans la lutte contre la corruption et l'impunité, mais également pour la législation sur le foncier et son engagement résolu en faveur de l'égalité des sexes et de l'amélioration des conditions des femmes. Je voudrais redire le soutien du Sénégal au Représentant spécial du Secrétaire général et à toute son équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et l'appel du Sénégal à la communauté internationale dont l'appui multiforme et constant, comme illustré à la Conférence de Bruxelles de 2016, reste déterminant pour la stabilisation et le redressement de ce grand pays qu'est l'Afghanistan. Aussi ma délégation appuie-t-elle la prorogation pour un an du mandat de la Mission pour que les acquis soient consolidés et que d'autres progrès soient encore enregistrés.

M. Llorentty Solíz (Bolivie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, et saisis cette occasion pour lui exprimer notre appui à ses efforts. Je remercie, par ailleurs, de leurs exposés Mme Sima Samar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, et S. E. l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, Représentant permanent de l'Afghanistan.

Je tiens à vous remercier en particulier, Monsieur le Président, de cette minute de silence, car elle nous rappelle que le silence est parfois plus éloquent que les mots. À cet égard, nous tenons à réaffirmer notre plein attachement à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, ainsi que notre appui à son gouvernement.

Nous saluons la résilience et l'engagement dont continue de faire preuve le Gouvernement afghan en cette période difficile. Nous appuyons le Gouvernement et le peuple afghans dans leur lutte contre le terrorisme. Nous reconnaissons que le terrorisme constitue une menace mondiale et que la lutte que mènent plusieurs peuples – y compris le peuple afghan – contre le terrorisme est une lutte qu'ils livrent au nom de chacun d'entre nous. Ma délégation réaffirme son plein appui aux efforts de réconciliation et de réintégration déployés par le Gouvernement afghan dans le respect de la Constitution du pays, de la non-violence et des droits fondamentaux de tous les Afghans. Nous tenons également à exprimer notre appui à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui continue de fournir des informations sur la situation et de s'acquitter de son mandat, en dépit des défis qui persistent aux plans politique, sécuritaire et économique.

D'après le rapport du Secrétaire général (S/2017/189), le Gouvernement afghan continue de se heurter à de graves difficultés. Le rapport souligne également que la situation reste grave. La poursuite de la dégradation des conditions de sécurité est préoccupante, le nombre d'atteintes à la sécurité ayant atteint un chiffre record de 23 712 en 2016. Ce chiffre correspond à environ 65 incidents par jour ou trois par heure, ce qui est véritablement alarmant. Les affrontements armés entre les forces de sécurité et les Taliban représentent 63 % des atteintes à la sécurité. Nous sommes préoccupés par la présence et l'augmentation potentielle du nombre d'affiliés à Daech en Afghanistan, qui posent une menace grave pour la sécurité de l'Afghanistan et des pays de la région, notamment en Asie centrale. Nous réaffirmons notre appui aux efforts que déploient les Forces nationales de sécurité et de défense afghanes pour lutter contre ces menaces et apporter leur concours aux partenaires internationaux de l'Afghanistan.

Nous sommes préoccupés par l'activité terroriste incessante dans la région. Le 8 mars, une attaque terroriste a été commise à Kaboul par des affiliés locaux de Daech, faisant plus de 120 victimes, dont des morts et des blessés. En cette année 2017, on a déjà enregistré l'attaque du 10 janvier à Kaboul, qui a également fait plus de 120 morts et blessés, et un attentat-suicide à Helmand, dans lequel 13 personnes ont trouvé la mort. À cela s'ajoute l'attentat commis le 7 février dans la Cour suprême de Kaboul, faisant au moins 21 morts et 40 blessés.

Nous sommes également préoccupés par la situation des victimes civiles, en particulier les enfants et les femmes. Il est fait état d'une augmentation de 24 % par rapport à 2016 de la violence contre les enfants. De même, la violence contre les femmes reste fréquente, comme le montrent les attaques commises contre des femmes sur leur lieu de travail. Comme le signale également le rapport, la situation humanitaire est une source de profonde préoccupation. Nous appelons les médias internationaux à ne pas ignorer cette situation et

à ne pas appliquer deux poids, deux mesures dans leur relation des dégâts que cause le terrorisme. Le monde doit être tenu au courant et garder toujours en mémoire les sacrifices réalisés, notamment par le peuple afghan, dans la lutte contre ces menaces mondiales.

L'engagement pris par la communauté internationale de fournir une assistance à l'Afghanistan et à son gouvernement dans les domaines de la sécurité et du développement dans le cadre de diverses conférences, notamment la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan et la récente Conférence ministérielle de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie – Processus d'Istanbul, a transformé la volonté politique en initiatives concrètes destinées à promouvoir les efforts de stabilisation et de réforme incorporés au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan.

Nous exprimons notre appui au Gouvernement afghan dans sa lutte contre le trafic de stupéfiants, qui est une importante source de financement des groupes terroristes. À cet égard, il importe que la communauté internationale s'attaque avec davantage de détermination aux paradis fiscaux, qui servent à introduire dans le système financier international les fonds générés par le trafic de stupéfiants.

Nous saluons l'appel à contributions lancé le 21 janvier par le Gouvernement afghan et l'ONU en faveur du Plan d'aide humanitaire afin de recueillir les 550 millions de dollars nécessaires pour couvrir les besoins humanitaires essentiels de 5,7 millions de personnes.

Pour terminer, nous tenons à souligner la nécessité de renforcer le développement socioéconomique, qui est indispensable à la réalisation d'une paix durable, de la stabilité et de la prospérité en Afghanistan. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction les initiatives visant à promouvoir une coopération étroite entre l'Afghanistan, les partenaires régionaux et la communauté internationale. Enfin, nous demeurons convaincus que l'ONU, dans le plein respect de la souveraineté de l'Afghanistan, continuera de jouer un rôle important dans la réalisation de l'aspiration de l'Afghanistan à l'unité nationale et une stabilité durable.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Tadamichi Yamamoto de son exposé détaillé, qui est basé sur le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2017/189).

Je tiens à souligner le rôle important joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) l'année dernière. En 2016, nous avons été témoins de nombreux événements que la Mission a gérés correctement. Nous nous réjouissons donc à la perspective d'œuvrer de concert avec les autres membres du Conseil au cours des prochains jours en vue de proroger le mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois.

Nous tenons par ailleurs à féliciter le Gouvernement afghan des efforts considérables qu'il a entrepris pour faire face à de graves problèmes, notamment la détérioration de la situation humanitaire et les conséquences troublantes de cette situation pour les femmes et les enfants. Dans cet esprit, nous exhortons la communauté internationale, en particulier la MANUA, à poursuivre ses efforts pour faciliter le dialogue entre le Gouvernement et les Taliban afin de rompre le cycle de violence et de mettre fin au conflit qui les oppose.

Nous encourageons également le Gouvernement afghan à conclure des accords internes. À cet égard, nous apprécions les avancées récentes vers la création d'un mécanisme consultatif de nomination de hauts responsables, de partage du pouvoir et de délégation de responsabilités entre hauts fonctionnaires. Nous appuyons également les efforts du Gouvernement pour créer une base administrative électorale afin d'organiser les élections parlementaires dans les plus brefs délais. S'agissant des efforts du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, nous estimons que la création du Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption constitue une avancée. Nous l'encourageons à prendre de nouvelles mesures pour faire régner la justice et attirer des investissements étrangers.

L'Égypte condamne fermement les odieux actes de terrorisme commis en Afghanistan au cours des derniers mois. Nous sommes préoccupés par l'augmentation exponentielle du nombre de ces actes au cours de l'année écoulée. Nous condamnons en particulier les actes barbares qui ont visé un grand hôpital de Kaboul hier.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer qu'il importe de lutter contre Daech et de déraciner ce groupe dans le contexte de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Nous soulignons par ailleurs que le commerce de stupéfiants pose une menace à la stabilité et à la sécurité de l'Afghanistan et de toute la région de l'Asie centrale. En outre, nous sommes préoccupés par l'augmentation de la production d'opium en 2016, qui

s'ajoute à l'augmentation exponentielle de la production de drogues de synthèse. Nous soulignons l'importance d'une coordination régionale et internationale étroite avec les autorités afghanes en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants, notamment la lutte contre les transferts de fonds illicites. Ces initiatives ne peuvent être dissociées de la lutte contre le terrorisme, car le trafic de drogue est une des principales sources de financement des milices armées et des groupes terroristes.

L'Égypte apprécie pleinement les liens historiques et traditionnels qui l'unissent à l'Afghanistan. Nous sommes également conscients des répercussions qu'ont les problèmes de sécurité sur la stabilité de l'Asie centrale et du Moyen-Orient, et nous appuyons les efforts que déploie le Gouvernement afghan dans sa lutte contre le terrorisme. Nous saluons également les efforts que déploient les autorités afghanes pour mettre au point des programmes visant à améliorer la prospérité du peuple afghan.

Pour conclure, l'Égypte réitère son plein appui à l'Afghanistan. Nous comprenons également qu'il importe de renforcer les capacités de ce pays pour lui permettre de surmonter ces obstacles de taille et de réaliser la stabilité, la paix, la sécurité et le développement durable.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je tiens en premier lieu à remercier Mme Samar, M. Yamamoto et notre collègue, l'Ambassadeur Saikal, de leurs déclarations respectives.

Je me dois avant tout d'évoquer l'attentat terroriste brutal perpétré le mercredi 8 mars à Kaboul contre une installation médicale, et je renouvelle nos condoléances au peuple et au Gouvernement afghans. L'Uruguay condamne fermement cet attentat et toutes les attaques terroristes. Nous sommes préoccupés par la fréquence croissante des attaques aveugles contre des installations médicales. Nous appelons à la pleine application de la résolution 2286 (2016), sur la protection des blessés, des malades, des installations médicales et du personnel de santé, et nous rappelons que les attaques prenant pour cible les hôpitaux et le personnel de santé constituent des violations du droit international humanitaire et pourraient être constitutives de crimes de guerre. Nous tenons à souligner que ces crimes ne doivent pas rester impunis et que leurs auteurs doivent répondre de leurs actes.

L'Uruguay appuie l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que son mandat soit prorogé d'une année supplémentaire. Ma délégation est préoccupée par la détérioration des conditions de sécurité dans le pays, dont le Secrétaire général estime qu'elles sont les pires enregistrées depuis le déploiement de la MANUA, le nombre de victimes recensées en 2016 n'ayant pas été aussi élevé depuis 2009. Nous sommes également préoccupés par l'absence de progrès vers la réalisation de la paix entre le Gouvernement afghan et les Taliban, qui ont intensifié leurs activités et élargi leur influence sur le territoire afghan.

Il est nécessaire que l'ONU et la communauté internationale continuent d'appuyer l'Afghanistan, compte tenu de la longue route qu'il reste encore à parcourir pour consolider une paix durable et reconstruire le pays. Le renforcement des institutions démocratiques est prioritaire en vue d'instaurer la stabilité. C'est pourquoi je tiens à souligner les progrès accomplis dans le processus électoral et la préparation des élections législatives qui se tiendront l'année prochaine, ainsi que les efforts du Gouvernement pour lutter contre la corruption.

Si le plan d'action en faveur de l'élimination de la violence à l'égard des femmes pour la période 2016-2020, adopté par le Gouvernement, est un élément positif, nous sommes toutefois préoccupés par le fait qu'une commission conjointe composée de membres des chambres basse et haute de l'Assemblée nationale a approuvé un texte de loi sur l'élimination du délit de harcèlement à l'encontre des femmes. Ledit projet est à présent en attente de l'approbation présidentielle.

La situation des droits de l'homme en Afghanistan s'est détériorée au cours de l'année écoulée et, comme toujours, ce sont les enfants qui souffrent de manière disproportionnée de la violence dans les conflits. Au cours du débat sur l'Afghanistan qui s'est tenu en septembre 2016 (voir S/PV.7771), ma délégation avait évoqué la pratique de l'asservissement sexuel des enfants, ainsi que la nécessité d'adopter une nouvelle législation qui interdise ce genre de pratiques. Nous nous félicitons qu'il ait été récemment annoncé que cette pratique avait enfin été érigée en infraction pénale dans la législation afghane. Cela étant, le plus difficile est maintenant à venir, à savoir faire respecter la loi et, plus important encore, engager des efforts pour faire prévaloir un modèle culturel selon lequel ces pratiques sont aberrantes.

L'Uruguay encourage le Gouvernement afghan à poursuivre sur la voie de la réconciliation, en agissant

avec détermination pour surmonter les défis à court, moyen et long terme, et en menant à bien les réformes nécessaires pour la reconstruction du pays, dans un climat de paix, de sécurité et de développement économique.

Pour terminer, nous remercions enore une fois tous les membres du personnel des Nations Unies et tous ceux qui contribuent à la fourniture de l'aide humanitaire dans le pays, et qui poursuivent leurs activités en dépit de conditions de travail extrêmement difficiles et des attaques fréquentes dont ils continuent d'être la cible.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, de son exposé très complet, ainsi que de son engagement, et de la contribution à la paix et la sécurité en Afghanistan qu'apporte le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Nous remercions également de son exposé Mme Sima Samar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, qui a appelé avec force à protéger les droits de la femme et à faire en sorte que les femmes participent plus largement au développement de l'Afghanistan.

Nous remercions enfin le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration.

État de la région, le Kazakhstan prend à cœur tous les problèmes relatifs au développement de l'Afghanistan, et souhaite sincèrement son développement stable, sûr et prospère. Le Kazakhstan félicite les autorités afghanes de leurs efforts constants visant à garantir une coordination plus efficace et un dialogue proactif avec les partis politiques d'opposition dans le pays, afin de trouver un terrain d'entente sur les questions critiques auxquelles le pays est confronté. Nous encourageons la Commission électorale indépendante, créée récemment, à introduire de nouvelles réformes pour garantir le bon déroulement d'élections législatives et regionales impartiales.

Notre délégation apprécie à sa juste valeur l'attachement du Gouvernement afghan au processus de paix, et appelle toutes les parties intéressées, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, à déployer tous les efforts possibles pour l'appuyer. Nous reconnaissons que le processus politique en Afghanistan est dirigé et pris en main par les Afghans. Dans le même temps, le Kazakhstan se félicite de l'engagement multilatéral au niveau régional, et souscrit à l'observation du Secrétaire général selon laquelle le rôle des pays de la région reste essentiel dans tout processus.

Nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation en Afghanistan, qui reste instable et précaire du fait d'organisations terroristes internationales bien connues – qui, comme l'a déclaré notre collègue afghan, ne trouvent pas leur origine en Afghanistan, mais opèrent dans le pays et font peser de graves menaces sur la sécurité de l'Afghanistan lui-même, ainsi que sur celle des autres pays de la région, y compris les États d'Asie centrale. Le Kazakhstan souligne que l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective sont en permanence penchées sur la situation en Afghanistan. Nous saluons le travail de la mission dirigée par l'OTAN et les efforts déployés par un certain nombre de pays pour former les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et réformer le secteur de la sécurité, c'est-à-dire l'armée et la police.

L'augmentation de la culture du pavot et de la production d'opium en Afghanistan fait peser une autre menace majeure sur la sécurité. Nous devons lutter contre ce fléau et appuyer les mesures coordonnées prises par le Gouvernement afghan, de concert avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et INTERPOL. Le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale en vue de combattre le trafic de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs, situé à Almaty, joue un rôle important, et nous encourageons une coopération plus étroite entre les pays d'origine, de transit et de destination à cet égard.

Le conflit armé s'est traduit par une situation humanitaire grave, avec un bilan civil toujours plus lourd. Le Kazakhstan est particulièrement préoccupé par le fait que les destructions d'hôpitaux et d'écoles se poursuivent. Toutes ces violations du droit international humanitaire doivent être interdites, poursuivies en justice et condamnées.

Il nous faut appuyer l'assistance que la MANUA apporte au Gouvernement pour qu'il promeuve les droits de l'homme et prenne les mesures nécessaires face à l'afflux de réfugiés en Afghanistan, ainsi que pour lancer le projet de stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent en Afghanistan. Le Kazakhstan apporte une assistance à l'Afghanistan en parrainant l'éducation de 1 000 étudiants afghans et en fournissant une aide humanitaire aux citoyens afghans vulnérables. Le Kazakhstan et le Japon ont lancé un projet qui met l'accent sur les droits et l'indépendance économique des femmes afghanes.

Le commerce régional et la coopération dans les domaines de l'économie et du transport en transit

sont indispensables à la renaissance économique de l’Afghanistan. La lutte contre le terrorisme ne pourra pas être efficace tant que les questions de développement ne seront pas adéquatement réglées. C’est pourquoi mon pays propose la création d’un centre régional des Nations Unies, à Almaty, qui accueille déjà 18 bureaux régionaux et sous-régionaux des Nations Unies. Ce centre assurerait la promotion du développement, de la réduction des risques de catastrophe et du renforcement de la résilience, et coordonnerait une assistance humanitaire de l’ONU assortie d’un bon rapport coût-efficacité.

Nous appuyons la stratégie de développement de l’Initiative « Une Ceinture et une Route », telle que proposée par la Chine, laquelle pourrait engendrer la croissance économique et la prospérité dans notre région du monde. Le Kazakhstan continuera de contribuer à l’action bilatérale, régionale et multilatérale en faveur du relèvement, de la stabilité, de la paix et du progrès de l’Afghanistan.

Enfin, il est reconnu que le travail de la MANUA est indispensable à la réalisation de ces objectifs. La présence, les réalisations et les succès de la Mission sont nécessaires en Afghanistan. Nous sommes favorables à la prorogation de son mandat pour une nouvelle année.

Mme Sison (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, de son exposé et du travail qu’accomplit toute l’équipe de la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour appuyer le rétablissement de la paix, la réconciliation et le développement en Afghanistan.

Je remercie également l’Ambassadeur Saikal et Mme Samar de leur présence parmi nous aujourd’hui.

Les États-Unis souscrivent à la ferme condamnation de l’attaque meurtrière qui a visé un hôpital de l’Armée nationale afghane à Kaboul le 8 mars. Le fait de prendre délibérément pour cible un établissement médical fournissant des soins aux courageux Afghans qui œuvrent à protéger leurs concitoyens est absolument injustifiable. Nous adressons nos condoléances les plus sincères aux familles, amis et collègues des victimes de cet acte lâche et insensé.

Depuis notre dernière séance consacrée à l’Afghanistan, en décembre dernier (voir S/PV.7844), nous avons été encouragés par les progrès accomplis sur la voie de notre objectif à tous, à savoir l’avènement d’un Afghanistan sûr, ouvert à tous et démocratique, au bénéfice de toute la population afghane. Le Président Ghani et le Chef de l’exécutif Abdullah continuent de travailler de concert pour renforcer le Gouvernement d’unité nationale, mettre en place des mécanismes permettant de déterminer les nominations gouvernementales, et lutter contre la corruption. La réforme électorale progresse régulièrement, comme en témoignent le processus consultatif et transparent lancé pour sélectionner et investir des commissaires, et la nomination par le Président Ghani, le 1er mars, de Mohammad Warimach au poste de Chef des opérations électorales.

Nous félicitons le Gouvernement afghan de son attachement immuable à un processus de paix dirigé par les Afghans et sans exclusive, en dépit des attaques persistantes. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l’accord de paix avec Hezb-i Islami laissent espérer que des progrès similaires seront accomplis vers un règlement pacifique du conflit avec les Taliban. Les États-Unis appellent les Taliban à engager des négociations avec le Gouvernement afghan. Nous appelons également les voisins de l’Afghanistan et la communauté internationale à exercer davantage de pressions sur les Taliban pour les amener à négocier avec le Gouvernement afghan. Un règlement politique entre les Taliban et le Gouvernement afghan reste le meilleur moyen de mettre fin à la violence et d’instaurer la stabilité dans la région.

En dépit de ces faits encourageants, l’Afghanistan continue à se heurter à des défis qui mettraient à l’épreuve même le gouvernement le plus fort. Malheureusement, ces défis n’ont rien de nouveau; nous en avons discuté à maintes reprises au Conseil. Cependant, ce sont des défis que l’Afghanistan, ses voisins et la communauté internationale sont à même de relever. Les Taliban, y compris le Réseau Haqqani, les affiliés de l’État islamique d’Iraq et du Cham et d’autres groupes armés intensifient leurs attaques, faisant des milliers de morts et de blessés parmi les Afghans et retardant les progrès dont l’Afghanistan a tant besoin. Les déplacements à l’intérieur du pays de citoyens fuyant l’insécurité est un défi humanitaire qui est exacerbé par le retour de plus de 850 000 réfugiés et sans papiers en provenance des pays voisins. S’il est vrai que l’aide au développement demeure considérable, une réduction subite des investissements nationaux et étrangers a freiné une croissance mue par le secteur privé dont l’Afghanistan a besoin pour créer des emplois en faveur de ses jeunes, réduire la pauvreté et donner de l’espoir aux communautés.

Dans cet environnement difficile, la MANUA est un partenaire essentiel pour le peuple, le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Par conséquent, les États-Unis appuient fermement la prorogation du mandat de la MANUA pour une année supplémentaire. La MANUA joue un rôle essentiel en appuyant la paix et la réconciliation, en aidant les femmes à faire entendre leur voix, en défendant les droits fondamentaux de tous les citoyens afghans et en coordonnant l'aide humanitaire. Je tiens également à souligner que les 12 bureaux provinciaux de la MANUA sont, à bien des égards, la seule présence internationale permanente à l'extérieur de Kaboul. Ces bureaux sont de la plus haute importance pour établir également des liens avec les citoyens afghans en dehors de la capitale. Pour terminer, nous nous faisons une joie de travailler avec tous les membres pour trouver les voies et moyens de maximiser les efforts très importants que déploie la MANUA.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, de son exposé et exprimer notre plein appui au rôle important que jouent la Mission d'assistance des Nations Unies en

Afghanistan (MANUA) et tous les organismes des Nations Unies en apportant leur appui à l'Afghanistan et en coordonnant l'assistance de la communauté internationale en faveur de ce pays. Nous remercions tout particulièrement Mme Sima Samar, la première femme à présenter au Conseil de sécurité un exposé sur l'Afghanistan.

L'Ukraine s'associe à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne. Toutefois, je voudrais faire quelques observations à titre national.

L'Ukraine reste déterminée à appuyer le processus de réconciliation nationale pris en charge et dirigé par les Afghans, visant à instaurer une paix durable en Afghanistan. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux pour créer un environnement permettant de lever l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de paix et de parvenir à un règlement durable de ce conflit qui dure depuis des décennies.

Pourtant, il ne saurait y avoir de progrès concrets vers la stabilisation si les autres acteurs régionaux ne sont pas prêts à mettre de côté leurs différences et à user de leur influence sur les dirigeants des Taliban en leur refusant tout refuge et en forçant ce groupe terroriste à renoncer à ses attaques contre l'Afghanistan. Comme la MANUA l'a indiqué, la situation reste tendue. Les Taliban, Al-Qaida, l'État islamique d'Iraq et du Levant et leurs affiliés sont toujours présents dans certaines régions de l'Afghanistan. Leurs agressions armées et leurs attentats-suicides incessants continuent de faire beaucoup de morts et d'voir des incidences négatives sur la situation politique, économique et en matière de sécurité dans le pays.

Nous sommes préoccupés par les actes de violence et les attaques qui prennent pour cible les missions diplomatiques et leur personnel ainsi que les installations humanitaires et médicales, qui entravent les efforts de la communauté internationale visant à aider le peuple afghan. Nous sommes également préoccupés par la persistance des violations flagrantes des droits de l'homme, les mauvais traitements infligés aux civils, les exécutions sommaires, les atteintes délibérées et la discrimination dont les femmes et les filles continuent de faire l'objet ainsi que l'utilisation d'enfants soldats dans les territoires contrôlés par les Taliban et d'autres groupes terroristes. Dans ce contexte, il importe tout particulièrement d'exercer davantage de pressions sur les dirigeants actuels des Taliban. Nous pensons que cela peut s'avérer efficace pour les persuader de participer activement aux négociations de paix.

Un exemple du succès d'une telle pratique est l'accord de paix conclu avec Hezb-i Islami, qui a contribué considérablement à normaliser la situation dans les territoires contrôlés par ce groupe. Nous appelons le Gouvernement afghan à poursuivre la mise en œuvre de l'accord afin de faire fond sur les progrès réalisés.

Nous félicitons également le Gouvernement afghan, qui a honoré ses engagements en matière de lutte contre la corruption qui entrave le développement du pays, tout en s'employant à promouvoir la bonne gouvernance, l'état de droit et les droits de l'homme, en poursuivant les réformes électorales et en renforçant la coordination entre les forces de sécurité et les forces de l'ordre pour qu'elles puissent s'attaquer efficacement aux menaces actuelles en matière de sécurité.

La coopération avec les organisations financières et commerciales internationales compétentes, ainsi qu'avec les enceintes régionales telles que le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan et la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, doit se poursuivre pour promouvoir la mise en œuvre du programme de réforme économique du Gouvernement.

La mise en œuvre du plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité est également d'une importance capitale pour créer un avenir stable en éliminant la violence sexiste et en donnant aux femmes le statut de partenaires à part entière. Nous sommes également d'avis qu'il faut prendre les vues des femmes en considération dans le cadre des processus de prise de décisions en matière de paix et de sécurité, compte tenu en particulier des actes de violence qui continuent de prendre pour cible les femmes afghanes qui occupent des postes de responsabilité ou militent pour la défense des droits de l'homme. Nous demandons à la MANUA d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour promouvoir les normes dont j'ai parlé dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national pertinent.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, de son exposé exhaustif sur la situation en Afghanistan. Nous appuyons fermement ses activités en Afghanistan ainsi que le travail très professionnel de son équipe et du Secrétariat. Nous sommes prêts à appuyer la prorogation du mandat de sa Mission, en y apportant quelques modifications.

Nous avons suivi avec intérêt la déclaration faite par Mme Samar, ainsi que celle de M. Saikal. D'emblée, je tiens à dire que pour la Russie, l'Afghanistan a toujours été et demeure un pays ami, qui traverse aujourd'hui une période difficile.

Nous voudrions exprimer une fois de plus nos condoléances au peuple et au Gouvernement afghans pour les victimes des attentats terroristes meurtriers. Nous avons déjà exprimé notre solidarité en ce qui concerne nos collègues diplomates des Émirats arabes unis, qui ont également été tués à la suite d'attentats terroristes ignobles.

Nous sommes inquiets face à l'évolution de la situation en Afghanistan. Nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation en matière de sécurité et par la montée des activités terroristes ces derniers mois. Les tendances négatives que nous observons entravent les efforts régionaux et internationaux visant à régler les problèmes auxquels l'Afghanistan est confronté et à promouvoir le développement durable. Les violences font payer de plus en plus un lourd tribut aux civils. En 2016, le nombre de blessés et de morts parmi des civils innocents en Afghanistan à la suite d'opérations militaires ou d'attaques terroristes a atteint 11 500, un chiffre alarmant. Des mesures urgentes s'imposent pour mettre un terme à ces tendances dangereuses.

Force est de reconnaître que nombre de problèmes auxquels la présence militaire internationale est confrontée n'ont pas été réglés au cours des 15 dernières années. Nous ne disons pas cela pour accuser qui que ce soit, rejeter la responsabilité sur quiconque ou détourner l'attention du sujet qui nous occupe. Nous le disons pour que tout le monde puisse comprendre que le règlement de la question afghane exige la mutualisation des efforts régionaux et internationaux. Ce n'est qu'en œuvrant de concert que nous pourrons nous attaquer efficacement à tous ces problèmes complexes qui se sont accumulés, qui sont malheureusement très nombreux.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'expansion de l'État islamique et sa propension à absorber les éléments d'autres groupes de l'opposition armée. Le renforcement de cette organisation a été clairement démontré dans l'attaque qui a visé l'hôpital de Kaboul le 8 mars et a fait de nombreuses victimes. On estime qu'environ 3 500 membres de l'État islamique d'Iraq et du Cham opèrent dans le pays. Étant donné tous les sympathisants et toutes les cellules dormantes, on peut raisonnablement penser que le nombre réel est beaucoup plus élevé. Les principaux théâtres d'opérations sont centrés sur les provinces de Nangarhar, Kounar, Helmand, Kandahar, Fariab, Baghlan et Kondoz. Nous demandons donc à chacun d'accorder une attention accrue à ce problème et de ne pas tenter de l'ignorer.

Le problème de la drogue fait peser une grave menace sur la stabilité de l'Afghanistan et des pays voisins, nos amis d'Asie centrale. Nous sommes préoccupés de constater qu'en 2016, la culture du pavot a de nouveau augmenté. La croissance des revenus tirés de la drogue va inévitablement alimenter les activités terroristes. Nous pensons donc qu'il est nécessaire d'intensifier les efforts internationaux pour lutter contre le trafic de drogue en Afghanistan. Nous estimons que les efforts déployés pour aider l'Afghanistan à cet égard doivent s'appuyer sur les structures régionales ayant fait leurs preuves, comme l'Organisation de coopération de Shanghai et l'Organisation du Traité de sécurité collective. Nous voyons beaucoup de potentiel dans le renforcement de la coopération antiterroriste et antidrogue entre l'Afghanistan et ces entités.

Nous appuyons la politique du Gouvernement afghan en faveur de la réconciliation nationale. Nous sommes disposés à fournir une assistance pour faire avancer le processus de négociation, y compris en

abordant avec une certaine souplesse la question de la possibilité d’assouplir le régime de sanctions du Comité du Conseil relatif à l’Afghanistan, pourvu que cela ne contrevienne pas aux intérêts nationaux du pays. La principale priorité de la réconciliation nationale est d’amener les Taliban à rejoindre le cadre des pourparlers de paix. Ce n’est pas encore chose faite. L’harmonisation des approches et la synchronisation de toutes les parties prenantes sont indispensables, y compris pour combattre collectivement le terrorisme.

Nous prenons note du potentiel positif des initiatives proposées par le Kazakhstan. Une réponse fondamentale aux défis auxquels nous sommes confrontés consiste à établir de véritables relations de bon voisinage dans la région. Le mouvement Taliban doit rejoindre le processus de réconciliation nationale dirigé par Kaboul, sur la base des trois principes bien connus qui ont été approuvés par l’ONU : reconnaître la Constitution afghane, accepter le désarmement et couper les liens avec Al-Qaida, l’État islamique et les autres organisations terroristes.

La garantie de la stabilité en Afghanistan doit être la responsabilité des forces de sécurité nationales. La Russie a fourni gratuitement à l’Afghanistan une grande quantité d’armes et de munitions. Nous formons du personnel afghan dans des établissements d’enseignement russes compétents. La Russie joue un rôle actif dans la lutte contre le terrorisme en Afghanistan. Notre objectif est d’ aider Kaboul à établir son armée et sa police. Afin de redynamiser le processus de paix en Afghanistan, Moscou a décidé d’intensifier ses efforts pour élaborer une approche régionale unique en faveur de la promotion du processus de réconciliation nationale. Le 27 décembre 2016, à Moscou, nous avons organisé une réunion sur cette question avec la Chine et le Pakistan, puis une autre selon le même format le 15 février avec l’Afghanistan, l’Iran et l’Inde. Au cours de la prochaine phase de ce processus, nous pensons qu’il sera important et opportun d’associer nos partenaires d’Asie centrale et les États-Unis.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Je remercie le Représentant spécial Yamamoto pour son exposé et pour tout le travail que lui et la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) accomplissent en Afghanistan. Il peut compter sur le soutien continu et total du Royaume-Uni. Je tiens également à rendre un hommage particulier à Mme Samar, qui est non seulement la première représentante de la société civile a présenté un exposé sous notre présidence, mais aussi la toute première membre de la société civile afghane à prendre la parole au Conseil de sécurité. Il aura fallu que l’Afghanistan figure depuis 37 ans à l’ordre du jour pour que ce jour arrive, et je me tourne vers les prochains présidents pour veiller à ce qu’il ne faille pas attendre encore 37 ans avant que cela se reproduise.

Étant donné que beaucoup déjà a été dit au sujet de la situation en Afghanistan, je vais me concentrer sur deux questions fondamentales : la nécessité de réduire la violence et la priorité que continuent de représenter les droits de l’homme. Les récentes attaques odieuses qui ont été commises soulignent la nécessité urgente et immédiate pour nous tous d’unir nos efforts pour mettre fin à la violence. Les Afghans souffrent depuis trop longtemps. Le coût humain a été tout simplement trop élevé et plus que jamais une réponse coordonnée de la part du Gouvernement, de la société afghane, de la région et de la communauté internationale est indispensable. Nous le savons tous parfaitement, la violence ne fera qu’augmenter dans les prochaines semaines lorsque la fin de l’hiver arrivera sur la plus grande partie du pays. Nous devons nous employer en priorité à obtenir des résultats véritables sur tous les fronts. Cela signifie qu’il faut s’attaquer aux sanctuaires des terroristes, leur financement et leur soutien logistique.

Je tiens à rendre hommage au sacrifice que continuent de consentir les forces de sécurité afghanes dans cette tâche dangereuse et implacable. Elles ont le soutien total du Royaume-Uni. En tant que chef de file de la Coalition concernant l’Académie militaire de l’armée afghane, nous sommes fiers d’aider à former la prochaine génération de chefs militaires de l’Afghanistan.

Deuxièmement, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité impérieuse de poursuivre les progrès en matière de droits de l’homme en Afghanistan, comme l’a si bien dit Mme Samar. La situation des droits de l’homme aujourd’hui n’a plus rien à voir avec celle de 2001. Les femmes occupent maintenant 28 % des sièges parlementaires, ce qui était impensable sous le règne des Taliban. À titre de comparaison, au Royaume-Uni, la proportion est de 29 %. Sept millions d’enfants vont désormais à l’école, dont plus de 3 millions de filles. Une législation protégeant les droits des personnes marginalisées est maintenant en place et le nouveau Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption a tenu son premier procès à la fin de

l'année dernière de façon juste et transparente. Ce sont des étapes importantes. Cependant, quand on regarde vers l'avenir de l'Afghanistan, nous devons reconnaître que faire mieux qu'en 2001 n'est pas la référence à laquelle aspirer.

Nous devons aider l'Afghanistan à consolider les mesures prises jusqu'à présent afin que tous les Afghans puissent jouir d'un avenir encore plus sûr et plus prospère dans lequel les droits de l'homme sont un acquis et non un élément contesté. Le Royaume-Uni fait sa part pour veiller à ce qu'il y ait des progrès sur un large éventail de problèmes en matière de droits de l'homme. Nous concourons à accroître la participation sociale, économique et politique des femmes et aidons le Gouvernement afghan à réformer son système électoral afin de rendre les élections plus transparentes et plus crédibles. Nous participons au financement des institutions qui permettent aux Afghans de développer des capacités de surveillance des droits de l'homme et nous fournissons une formation en droit international humanitaire pour lutter contre les atteintes. Nous le faisons parce que le Royaume-Uni reste déterminé à aider le Gouvernement d'unité nationale à s'acquitter de ses obligations constitutionnelles et internationales en matière de droits de l'homme. Nous continuerons d'appuyer le Gouvernement afghan, les organisations non gouvernementales locales et internationales, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux pour qu'il en soit bien ainsi.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je remercie les membres du Conseil de sécurité d'avoir respecté le temps imparti, et je rappelle respectueusement aux prochains orateurs qu'ils doivent aussi faire leurs déclarations en cinq minutes. Si nécessaire, quand la lumière aura commencé à clignoter, j'utiliserai le marteau afin que le temps de parole soit respecté.

Je donne la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Braun (Allemagne) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais moi aussi remercier le Représentant spécial Yamamoto de son exposé détaillé, ainsi que les représentants de l'Afghanistan qui sont présents à cette table.

L'Allemagne s'associe à la déclaration qui sera faite tout à l'heure au nom de l'Union européenne.

Dans son rapport (S/2017/189), le Secrétaire général souligne une évolution encourageante de la situation politique. L'Allemagne accueille avec satisfaction l'accord de paix conclu avec le Hezb-i-Islami et les premières mesures prises pour sa mise en œuvre. Le succès de sa mise en œuvre sera crucial pour convaincre d'autres groupes militants qu'une paix durable est possible en Afghanistan. La condition préalable est, bien entendu, qu'ils soient disposés à poursuivre leurs objectifs par des moyens politiques, à couper les liens avec le terrorisme international et à respecter les droits de l'homme universels consacrés par la Constitution afghane. Je félicite le Gouvernement d'unité nationale d'avoir gardé ses portes ouvertes aux négociations de paix avec les Taliban. Un processus global de paix et de réconciliation reste le seul moyen d'assurer la stabilité à long terme du pays et de la région.

En outre, comme vous, Monsieur le Président, nous sommes encouragés par les progrès réalisés dans la réforme électorale, et en particulier la nomination du Chef des opérations électorales le 1er mars. L'Afghanistan dispose désormais des institutions nécessaires pour tenir les élections législatives et les élections des conseils de district. Ensuite, un calendrier clair et réaliste doit être arrêté pour le reste des réformes électorales et pour la tenue d'élections libres et équitables, crédibles et régulières.

La situation sécuritaire précaire demeure le principal défi en Afghanistan. Comme le Secrétaire général le note dans son rapport, le nombre d'atteintes à la sécurité a augmenté de 5 %, le nombre de victimes civiles continue d'augmenter et le nombre de victimes parmi les enfants a augmenté de 24 %. C'est beaucoup trop. Alors que la grande majorité de ces pertes est causée par des acteurs non étatiques, le Gouvernement peut faire davantage pour protéger la population, en particulier les enfants.

Comme le Secrétaire général le signale également, le ciblage des services de santé et des travailleurs sanitaires a également continué. Il y a tout juste deux jours, nous avons été témoins de l'horrible attaque lancé contre un hôpital militaire de Kaboul. Nous présentons nos sincères condoléances au peuple afghan.

Malheureusement, cette tragédie n'a fait que mettre en relief une fois de plus les conclusions d'un rapport intitulé « Every Clinic is Now on the Frontline » (Chaque clinique est désormais en première ligne), présenté par l'organisation non gouvernementale Watchlist lors d'une manifestation que l'Allemagne a coorganisée le 6

mars à New York. Les enfants souffrent notamment du manque d'accès aux traitements médicaux. L'Allemagne continuera à faire mieux connaître les souffrances de ce groupe particulièrement vulnérable de victimes en sa qualité de Présidente du Groupe local des amis des enfants touchés par les conflits armés.

Comme cela a été indiqué, en 2016, 1,5 million d'Afghans étaient déplacés à l'intérieur du pays ou sont rentrés des pays voisins. Le Gouvernement afghan aura besoin d'une aide substantielle de la communauté internationale pour faire face à cette situation. L'Allemagne reste déterminée à soutenir les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour réintégrer de façon durable les réfugiés rapatriés et les personnes déplacées.

Nous sommes en train de parachever les accords d'assistance financière avec le Comité international de la Croix-Rouge, le Programme alimentaire mondial, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations, et nous encourageons tous les États Membres à se joindre à nous dans cette entreprise. Dans le même temps, nous demandons à toutes les parties de veiller à ce que le retour des réfugiés se fasse dans la dignité et tienne compte de la capacité d'absorption de l'Afghanistan.

Je terminerai en réaffirmant le plein appui de l'Allemagne au rôle important que continuent de jouer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et les organismes des Nations Unies actifs en Afghanistan. En tant que Coprésidente du Groupe de contact international pour l'Afghanistan, l'Allemagne salue tout particulièrement les efforts que déploie la MANUA pour renforcer la cohésion entre les parties prenantes internationales et régionales en vue de promouvoir la paix dans le pays. Il est donc très important de renouveler le mandat de la MANUA sans plus tarder. Nous accueillons avec satisfaction l'examen stratégique de la Mission, que le Conseil de sécurité a l'intention de demander. Cet examen devrait être conduit dans l'optique d'optimiser les activités en cours et de renforcer encore davantage la Mission.

L'Allemagne reste déterminée à aider l'Afghanistan en coopération étroite avec le Gouvernement afghan et nos partenaires internationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Munir (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous aussi remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2017/189), le Représentant spécial du Secrétaire général Yamamoto et Mme Samar pour leurs exposés ce matin.

Nous rejetons les accusations sans fondement portées contre nous par le représentant de l'Afghanistan ce matin. Son gouvernement ferait mieux de relever ses immenses défis au lieu d'externaliser les problèmes internes. Le gouvernement afghan a consommé des centaines de milliards de dollars d'aide internationale, et le résultat est reflété dans le rapport du Secrétaire général. Le rapport note qu'il n'y a eu aucune amélioration significative de la situation politique, sécuritaire ou économique en Afghanistan; les attaques menées par des groupes d'insurgés se sont intensifiées; les perspectives économiques restent inexistantes; le processus de réconciliation est au point mort; et la conjugaison de ces facteurs a accru les souffrances du peuple afghan et menace la paix et la sécurité régionales. En fait, ce sont la paix et la sécurité de mon pays qui sont menacées.

Jeter la faute sur mon pays n'aidera pas le Gouvernement afghan à dissimuler ses propres échecs. C'est l'Afghanistan qui a été incapable de mettre fin à ses guerres et à ses luttes intestines et qui, de ce fait, a sapé la sécurité de la région tout entière. Cette enceinte ne doit pas être utilisée à mauvais escient pour faire des sermons inutiles; elle doit servir à régler les problèmes et à trouver des solutions. Il est dans l'intérêt vital du Pakistan que la paix revienne en Afghanistan. C'est une des principales priorités de mon gouvernement, mais nous nous demandons si cette aspiration est partagée par certains de nos partenaires régionaux.

Le Pakistan a payé un énorme coût humain et financier pour le conflit en Afghanistan, et pourtant la résilience de notre peuple fier et le succès remarquable de nos mesures militaires et de répression ont réussi à briser le dos de groupes terroristes. Cela n'a été possible qu'en raison du ciblage systématique de tous les groupes terroristes. Mais au lieu de coopérer et d'apprécier nos efforts et au lieu d'en faire autant de leur côté de la frontière, les Afghans se sont plaints en disant que nos mesures vigoureuses poussaient les terroristes vers leur pays. Le fait est que des terroristes ont trouvé refuge en Afghanistan en raison de conditions propices et de la faiblesse de la gestion des frontières. Mais au lieu de blâmer l'Afghanistan, le Pakistan l'a invité à maintes reprises à parler de la gestion des frontières. Il y a deux ans, nous avons proposé de mettre en place un certain nombre de procédures opérationnelles standard pour la

gestion des frontières. Nous attendons toujours qu'elles soient finalisées.

La seule réponse de l'Afghanistan à ce jour a été une indifférence totale et, dans certains cas, l'utilisation du territoire afghan pour lancer au Pakistan des attaques qui ont tué et blessé des centaines de civils innocents, y compris des femmes et des enfants, a été facilitée. Mais nous avons préféré la retenue à l'escalade, la coopération à la confrontation et le dialogue au conflit. Et nous avons fait preuve de la plus grande retenue face aux provocations des terroristes de l'autre côté de la frontière du Pakistan. Nous avons été contraints de fermer nos frontières temporairement pour protéger notre territoire contre les terroristes qui se sont réorganisés en Afghanistan et ont lancé des attaques contre nous. Pourtant, pour des raisons purement humanitaires, nous avons rouvert la frontière temporairement, au péril de notre propre sécurité, pour alléger les souffrances du peuple afghan.

Il existe de multiples facteurs, tant militaires que non militaires, qui ont contribué à l'impasse actuelle en Afghanistan. Montrer du doigt le Pakistan et lui imputer la faute de tout ce qui va mal en Afghanistan n'est ni juste ni exact. Le Pakistan n'a cessé d'appeler à un règlement négocié en Afghanistan mais ce règlement reste la responsabilité des parties au conflit. Il y a eu un consensus international solide à l'appui de cette solution. Nous avons participé sincèrement aux travaux du Groupe de coordination quadrilatérale qui, en tant que mécanisme, peut encore être utilisé, mais nous ne devons pas oublier qui a saboté ce processus, non pas une fois mais deux. Par conséquent, si l'on veut blâmer quelqu'un pour son manque de sincérité, ce n'est absolument pas à nous.

Le Pakistan reste pleinement attaché au rapatriement librement consenti des réfugiés afghans. Aujourd'hui, tandis que des pays ferment leurs frontières aux réfugiés, la communauté internationale et, en particulier l'Afghanistan lui-même, devrait pouvoir sonder les profondeurs de notre générosité qu'illustre notre accueil de plus de 3 millions de réfugiés afghans depuis près de 40 ans.

La semaine dernière à Islamabad, le Pakistan a accueilli le treizième Sommet de l'Organisation de coopération économique, réaffirmant ainsi notre attachement à un voisinage pacifique. À Islamabad, nous nous sommes conjointement engagés à transformer la région en une zone de paix et de prospérité collectives ainsi qu'à faire face ensemble aux défis rencontrés, notamment le terrorisme et la lutte contre le trafic de drogues. « Une Ceinture et une Route » est un autre exemple de ces initiatives pouvant contribuer à la promotion du développement et de la prospérité, et donc de la paix, dans la région. Le Pakistan reste attaché à ces idéaux, et nous espérons que nos partenaires les partageront avec le même zèle. Nous pouvons faire de la région un centre de paix, de progrès et de prospérité, mais nous ne pouvons le faire qu'ensemble.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Begeç (Turquie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2016/189), le Représentant spécial, M. Yamamoto, de son exposé, et l'Ambassadeur Saikal et Mme Samar de leurs déclarations.

Tout d'abord, je voudrais exprimer dans les termes les plus forts notre condamnation des attaques haineuses qui ont ciblé un hôpital à Kaboul cette semaine, coûtant la vie à de nombreux civils innocents et en mutilant beaucoup d'autres. Nous offrons nos condoléances au Gouvernement et au peuple frères d'Afghanistan et souhaitons aux blessés un prompt rétablissement. Nous voudrions aussi réitérer nos sincères condoléances à l'Ambassadeur des Émirats arabes unis à Kaboul suite au décès de cinq de ces compatriotes et collègues diplomates, qui ont trouvé la mort dans l'attaque terroriste perpétrée à Kandahar en janvier. Je voudrais une fois encore souligner que la Turquie continuera d'aider le Gouvernement afghan dans sa lutte contre le terrorisme et dans ses efforts visant à rétablir la paix et la stabilité dans le pays.

Je remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé, qui fait ressortir les réalisations enregistrées et fournit des directives concernant les futurs efforts et responsabilités tant de l'Afghanistan que de la communauté internationale. Nous saluons le rôle joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en étant aux côtés du peuple afghan et en coordonnant les efforts des parties prenantes internationales dans le pays, et nous continuerons d'appuyer ces activités et ces efforts. Dans cet esprit, nous attendons avec intérêt l'adoption prochaine d'un projet de résolution prorogeant le mandat de la MANUA.

Les accomplissements de ces 15 dernières années en Afghanistan doivent être préservés et renforcés. L'appui permanent de la communauté internationale durant la Décennie de la transformation est donc

extrêmement important. Nous avons accueilli avec satisfaction la réaffirmation par la communauté internationale de son appui à l’Afghanistan au Sommet de Varsovie et à la Conférence de Bruxelles, et ce dans le cadre des engagements qu’elle a pris en faveur de l’Afghanistan. La Turquie a maintenu ses contributions au développement de l’Afghanistan à leur niveau d’avant et a promis de verser 150 millions de dollars supplémentaires pour la période 2018-2020. Nous fournissons aussi 60 millions de dollars pour aider au maintien des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes durant la même période, conformément aux décisions du Sommet de l’OTAN de Varsovie. Nous continuerons d’appuyer les efforts du Gouvernement afghan en faveur du développement et de la sécurité, au plan bilatéral comme au sein des instances multilatérales. À cet égard, nous poursuivrons l’appui que nous apportons par le biais de la mission Soutien résolu de l’OTAN et de la formation des policières afghanes.

Parce que le Gouvernement d’union nationale symbolise l’unité afghane, nous considérons que ces fonctions sont importantes. La communauté internationale doit continuer de l’aider et d’encourager ses composantes à travailler en harmonie les unes avec les autres.

Comme le rapport du Secrétaire général le montre, la dégradation de la sécurité en Afghanistan est une source de grave préoccupation. Nous félicitons les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes pour la détermination dont elles font preuve dans leur lutte contre le terrorisme. La présence de Daech sur le sol afghan, comme il est dit dans le rapport, est une autre source de grave préoccupation et une autre raison pour continuer d’aider l’Afghanistan. Une paix durable dans le pays n’est possible que si le processus de paix et de réconciliation nationale est couronné de succès. Nous espérons que l’accord conclu entre le Gouvernement et Hizb-i Islami servira d’exemple aux autres. Nous maintiendrons notre soutien aux efforts de paix pris en mains et dirigés par les Afghans.

Enfin, nous pensons que le renforcement du dialogue entre les pays de la région est particulièrement important. À cet égard, la Turquie poursuivra ses contributions à l’Afghanistan dans les instances internationales, notamment par le biais du Processus d’Istanbul – « Au cœur de l’Asie ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Pays-Bas.

Mme Gregoire-Van-Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m’est donnée de prendre la parole dans le présent débat au nom du Royaume des Pays-Bas.

Le Royaume des Pays-Bas s’associe à la déclaration qui sera faite par l’observateur de l’Union européenne.

Je remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé et complet (S/2017/189). Je remercie aussi le Représentant spécial, M. Yamamoto, et Mme Sima Samar de leurs exposés.

Aujourd’hui je vais mettre l’accent sur trois questions : la réconciliation et la coopération régionales, la s sécurité et la situation humanitaire, et le rôle de la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

La réconciliation est essentielle pour parvenir à un Afghanistan réellement stable et, à cette fin, les pays de la région ont un rôle crucial et positif à jouer en appui à l’Afghanistan. Une approche régionale est essentielle pour parvenir à la sécurité et à la stabilité structurelles, et requiert de tous les partenaires qu’ils s’engagent véritablement à œuvrer ensemble. Mais le processus de paix doit être dirigé et contrôlé par les Afghans. En outre, la participation constructive des femmes à tout processus de paix reste essentielle pour parvenir à une paix durable et inclusive. Le Président Ghani a affirmé que les pourparlers de paix sont un objectif clair du Gouvernement afghan. Le Royaume des Pays-Bas salue l’accord de paix qui a été conclu entre le Gouvernement et Hizb-i Islami et considère qu’il s’agit d’un pas important dans le processus de réconciliation. Nous espérons que sa mise en œuvre se fera sans entraves de sorte qu’il serve d’encouragement aux autres groupes d’insurgés, comme les Taliban, pour qu’ils renoncent à la violence et s’engagent sérieusement dans des pourparlers de paix.

Ces derniers mois, malheureusement, les affrontements armés entre les forces de sécurité afghanes et les Taliban se sont poursuivis. Il y a à peine deux jours, une attaque à Kaboul, revendiquée par les affiliés locaux de l’État islamique d’Iraq et du levant, a fait plus de 120 morts et blessés, et je voudrais à cet égard exprimer mes condoléances à l’Ambassadeur Saikal. Si nous félicitons les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes pour les efforts inlassables qu’elles déploient pour contrer les Taliban et d’autres insurgés, le soutien international leur reste nécessaire. La communauté internationale, notamment le Royaume des Pays-Bas, appuie les Forces nationales de défense et

de sécurité afghanes depuis une décennie maintenant, et nous continuons de le faire par le biais de notre participation à la mission Soutien Résolu.

Le Royaume des Pays-Bas est particulièrement préoccupé par les souffrances disproportionnées endurées par les enfants du fait de la dégradation de la sécurité, ainsi que par la forte augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Le fait que l'Afghanistan ne dispose pas de moyens suffisants pour absorber le nombre sans cesse croissant de déplacés et de rapatriés, risque de causer une augmentation du nombre des personnes sans emploi ou revenu stables susceptibles de rejoindre les rangs des groupes insurgés. En réponse à l'appel éclair lancé l'année dernière par l'ONU, les Pays-Bas ont versé une contribution de 4,5 millions d'euros pour fournir une aide humanitaire aux groupes les plus vulnérables en Afghanistan.

Le Royaume des Pays-Bas félicite la MANUA pour le rôle qu'elle joue pour aider le Gouvernement afghan à honorer les engagements pris en matière de réformes, et nous nous déclarons par conséquent en faveur de la prorogation de son mandat. Nous voudrions en particulier saluer sa coordination des efforts de la communauté internationale et nous féliciter de ses rapports détaillés sur les droits de l'homme. Comme Mme Samar vient de le souligner, si de considérables progrès ont été enregistrés ces dernières années, les droits de l'homme, notamment ceux des femmes, continuent d'être un sujet de vive préoccupation en Afghanistan, et nous applaudissons aux efforts faits par les Nations Unies pour œuvrer avec le Gouvernement afghan et la société civile au renforcement de la position des femmes dans le pays. Nous voudrions dire à quel point nous apprécions la large présence des Nations Unies partout dans le pays et souligner combien il importe que nous fassions en sorte que la MANUA continue d'opérer dans tout l'Afghanistan plutôt que de se cantonner à Kaboul. Une présence sur le terrain est essentielle pour le succès de la Mission.

Le Royaume des Pays-Bas est un partenaire à long terme de l'Afghanistan et lui fournit une aide importante dans les domaines de la paix, de la justice et du développement. À la Conférence de Bruxelles, le 5 octobre, notre Ministre du commerce extérieur et de la coopération au développement a annoncé une contribution de 230 millions d'euros pour poursuivre notre appui à la reconstruction de l'Afghanistan. Dans cet esprit de partenariat, le Royaume des Pays-Bas reste déterminé à aider l'Afghanistan tout au long de la Décennie de transformation, une décennie de prise en main et de leadership afghans accrus.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Akbaruddin (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan. Nous apprécions également les exposés incisifs et francs du Représentant spécial Yamamoto et de Mme Sima Samar, qui nous ont aidés à mieux comprendre la situation actuelle.

Les attaques terroristes de plus en plus brutales qui se poursuivent sans discontinuer, les gains territoriaux réalisés par les groupes terroristes avec l'appui de forces extérieures à l'Afghanistan et l'émergence d'une nouvelle crise humanitaire grave sont tous de très mauvais augure. La récente attaque terroriste perpétrée contre le plus grand hôpital d'Afghanistan à Kaboul illustre de manière poignante et on ne peut plus terrible la complexité des problèmes auxquels font face les Afghans en tant que peuple. L'Afghanistan, un pays meurtri, vacillant sous le coup de multiples blessures, qui a désespérément besoin de guérir et se trouve dans une situation de vulnérabilité extrême, a été attaqué de la façon la plus atroce par des assaillants déguisés qui ont pris pour cible des personnes prodiguant des soins.

Au cours des derniers mois, le terrorisme en Afghanistan n'a cessé de croître en intensité, en brutalité et en portée. Les groupes terroristes sont parvenus à conquérir et à tenir des territoires. Les Taliban ont essayé d'étendre leur influence à des territoires dans le nord et le nord-est du pays, ainsi que dans le sud-ouest où ils étaient auparavant moins forts. Le lien entre les réseaux terroristes et les groupes criminels s'est encore accentué.

Nous saluons les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, qui luttent contre les forces du terrorisme et de l'extrémisme avec courage et résilience. L'Inde reste déterminée à se tenir aux côtés de l'Afghanistan et à appuyer et renforcer ses capacités pour lutter contre le terrorisme et la violence. Alors que la communauté internationale mobilise des ressources et des efforts considérables pour appuyer ce pays blessé, nous devons faire tout ce qui est notre pouvoir pour veiller à ce que l'Afghanistan puisse absorber et utiliser cette aide. À cet égard, il est de notre devoir d'abord et avant tout de faire en sorte que les forces du terrorisme et de l'extrémisme, qui refont surface, ne trouvent aucun

sanctuaire ni refuge sous quelque forme ni dans quelque manifestation que ce soit. L'expérience nous montre que les situations dans lesquelles l'aide étrangère est accessible aux insurgés tendent à s'envenimer et à causer davantage de victimes. Qui plus est, nous ne devons pas faire de distinction entre bons et mauvais terroristes ni dresser un groupe contre l'autre. Les Taliban, le Réseau Haqqani, Al-Qaida, Daech, Lashkar e Toiba, Jaish e Mohammed et autres groupes de la même engeance sont tous des organisations terroristes, dont beaucoup sont interdites par l'Organisation des Nations Unies. Ils doivent être traités comme tels et leurs activités doivent être universellement combattues.

Il est évident que le processus politique lancé par l'ONU et les régimes de sanctions que le Conseil a scindés n'ont pas très bien fonctionné. Le fait que le Conseil n'a pris aucune mesure contre les dirigeants Taliban, contrairement à ce qu'il avait promis dans la résolution 1988 (2011), est maintenant bien documenté. Il a fallu à l'organe subsidiaire du Conseil quatre mois pour confirmer la mort de l'ancien chef des Taliban. Sept mois plus tard, nous attendons toujours la décision de ce même organe sur le gel des comptes de ce terroriste tué.

Alors que le Gouvernement démocratiquement élu de l'Afghanistan lutte contre le terrorisme, il se débat avec des problèmes croissants dont il n'est pas responsable. Nous assistons à un phénomène paradoxal avec le retour de près d'un million d'Afghans dans leur patrie, souvent involontairement, alors que le pays se trouve dans la situation sécuritaire et économique la plus difficile qu'il ait jamais connu. Et comme si cela ne suffisait pas, l'accès de ce pays sans littoral à la mer est en train de devenir un sujet de discorde.

Les conséquences humanitaires collectives en sont énormes, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2017/189) et par les intervenants aujourd'hui. Est-ce là le signe que les progrès réalisés par la communauté internationale et le peuple afghan au cours des dernières décennies commencent à être remis en cause? Pouvons-nous rester les bras croisés, alors que nous avons tant investi pour aider le peuple afghan? Pouvons-nous simplement fermer les yeux, alors que des territoires sont conquis par des terroristes, des personnes sont tuées ou contraintes, sous la menace, de rentrer chez elles pour se retrouver dans une situation identique ou pire à celle qu'elles ont fuie? Il est impératif que nous prenions des mesures, et des mesures décisives. N'oublions quelles ont été les conséquences pour le monde en 2001 en raison de son inaction. L'histoire ne pardonne jamais à ceux qui oublient.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Khoshroo (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie le Royaume-Uni d'avoir organisé le présent débat. Je remercie également l'Ambassadeur de l'Afghanistan de sa déclaration, ainsi que M. Yamamoto et Mme Samar.

Je tiens à exprimer notre profonde sympathie et nos condoléances au peuple et au Gouvernement afghans suite aux deux dernières attaques terroristes perpétrées les 1er et 8 mars par les Taliban et Daech, respectivement.

D'après le dernier rapport du Secrétaire général (S/2017/189), la situation générale en matière de sécurité a continué de s'aggraver tout au long de 2016 et au début de 2017 avec 23 700 atteintes à la sécurité, ce qui représente une augmentation de près de 5 % par rapport à 2015 et le nombre le plus élevé jamais enregistré par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Dans le même temps, nous notons que le nombre d'incidents en 2015, qui avait augmenté de 22 % par rapport à 2014, était déjà le plus élevé depuis que l'ONU a commencé à les enregistrer. Il s'agit là d'une tendance très préoccupante depuis 2001.

Aujourd'hui, le Gouvernement d'unité nationale afghan est à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme. L'appui soutenu de la communauté internationale est plus nécessaire que jamais pour soutenir le Gouvernement dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et l'aider à s'attaquer aux difficultés auxquelles il se heurte dans les domaines sécuritaire, politique, économique et de développement.

Dans ma précédente déclaration, j'avais mis en garde contre l'apparition de Daech et des groupes qui lui sont affiliés en Afghanistan. L'attentat terroriste du 23 juillet et la plus récente attaque terroriste contre l'hôpital de Kaboul mercredi 8 mars illustrent clairement cette nouvelle menace qui pèse sur la sécurité de l'Afghanistan et de la région.

Notre appui au Gouvernement d'unité nationale afghan est indéfectible et nous sommes prêts à travailler de façon constructive avec les autorités afghanes. Nous nous félicitons de tout progrès qu'accomplira le Gouvernement sur la voie de la paix et espérons qu'un

processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans conduira à une paix durable et globale dans le pays et la région. L'Iran appelle de ses vœux un Afghanistan pacifique et prospère, puisque la sécurité de ce voisin a une incidence directe et indirecte sur la sécurité à nos frontières et dans la région.

Le renforcement de notre coopération régionale avec l'Afghanistan est une priorité et un excellent moyen de consolider la paix, le développement économique et la stabilité dans la région. L'accord trilatéral de Chabahar entre l'Iran, l'Inde et l'Afghanistan concernant le développement du port de Chabahar, qui permettra à l'Afghanistan d'accéder aux marchés mondiaux via la mer, et la ligne de chemin de fer Khaf-Hérat sont deux grands projets de transit en cours, qui sont à même de changer les perspectives économiques régionales de l'Afghanistan. Nous invitons tous les acteurs régionaux intéressés à envisager d'y participer.

Au cours des 37 dernières années, il y a toujours eu au moins 3 millions de ressortissants afghans sur notre territoire. Ils ont accès à des services subventionnés au même titre que les ressortissants iraniens, y compris les produits de base, les transports publics, les services de santé publique et l'éducation publique. Nous continuons de leur fournir des services sociaux et d'éduquer près de 400 000 étudiants afghans sans papiers, avec une aide négligeable fournie par la communauté internationale dans le cadre du partage des dépenses.

Le flux des rapatriements d'Afghans depuis l'Iran reste stable, mais il représente également le plus faible taux de retour enregistré depuis le début du programme de rapatriement librement consenti, en 2002. Nous saluons tous les efforts visant à surmonter les principaux problèmes de réintégration auxquels sont confrontés les rapatriés et à mettre au point une stratégie globale de rapatriement librement consenti et de réintégration. La réussite du rapatriement volontaire suppose avant tout de répondre aux besoins essentiels des réfugiés rapatriés en Afghanistan, ce qui fait ressortir la nécessité de renforcer l'appui international. Une approche plus solide et mieux coordonnée entre le Gouvernement, les donateurs et les Nations Unies, ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie globale pour répondre aux besoins conjugués des personnes déplacées et rapatriées, sont essentielles pour améliorer l'efficacité des procédures de rapatriement des réfugiés afghans.

Nous appuyons la MANUA et les organismes des Nations Unies qui fournissent une aide au développement et à la reconstruction en Afghanistan, sur la base d'une volonté sincère des Nations Unies d'établir un partenariat durable avec l'Afghanistan, conformément au rapport final de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan.

Je conclus en réaffirmant la détermination du peuple et du Gouvernement de la République islamique d'Iran à continuer d'aider le peuple et le Gouvernement afghans frères, qui traversent une période difficile de leur histoire dans leur cheminement vers un Afghanistan stable, sûr et prospère, et à la veille de leur nouvel an, je leur souhaite un joyeux Novruz.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. João Pedro Vale de Almeida, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Vale de Almeida (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses 28 États membres.

La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et l'Arménie, s'associent à cette déclaration.

En raison de contraintes de temps, je vais lire une version légèrement abrégée de ma déclaration. La version intégrale, telle qu'adoptée, a été distribuée dans la salle.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2017/189). Je remercie également le Représentant spécial Yamamoto et Mme Samar des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Premièrement, je présente les condoléances de l'Union européenne aux autorités et au peuple afghans suite à l'attaque tragique commise il y a quelques jours à Kaboul contre un hôpital militaire.

Je tiens en premier lieu à réitérer notre plein appui au rôle important que jouent la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et tous les organismes des Nations Unies dans l'appui au peuple afghan et la coordination de l'assistance internationale.

La conférence organisée à Varsovie en juillet et la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan qui s'est tenue en octobre 2016 montrent clairement le ferme attachement de la communauté internationale à l'Afghanistan. À la Conférence de Bruxelles, la communauté internationale

a envoyé un signal clair d'appui à un processus visant à rétablir la paix, la sécurité et la stabilité.

Tous les efforts internationaux et régionaux déployés sur les plans sécuritaire, politique, économique et du développement doivent s'accorder pour faire avancer un tel processus politique. Le terrorisme et l'extrémisme violent posent des menaces fondamentales à tous les acteurs étatiques, de la même manière que le terrorisme et le recours à la violence minent la paix et la stabilité régionales.

L'Union européenne reste pleinement déterminée à appuyer un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans auquel participent tous les citoyens afghans, qui prenne en compte leurs intérêts légitimes, préserve l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et garantisse les mêmes droits à tous les Afghans en vertu de la Constitution nationale.

Après la signature de l'accord de paix avec le Hezb-i Islami, dont le mérite revient aux parties, il importe de le mettre en œuvre et d'ouvrir la voie à des accords de paix futurs. À cet égard, nous saluons la décision du Conseil de sécurité de retirer de la liste des sanctions le chef du Hezb-i Islami, Gulbuddin Hekmatyar, car cette mesure marque une avancée importante vers la pleine mise en œuvre de l'accord de paix. L'UE est prête à continuer d'appuyer la mise en œuvre de cet accord.

Nous saluons la volonté inébranlable du Gouvernement afghan de s'engager dans un processus politique avec les Taliban et les autres groupes afghans opposés au Gouvernement de Kaboul afin de parvenir à un règlement politique durable. Nous sommes favorables à toute initiative visant à créer un environnement propice au bon déroulement d'un tel processus, et nous appelons toutes les parties à s'attacher à élaborer des solutions constructives.

Nous saluons les efforts supplémentaires entrepris par le Gouvernement afghan depuis la Conférence de Bruxelles pour continuer d'honorer ses engagements ainsi que les progrès accomplis en matière de lutte contre la corruption, de préparation des élections, de collecte de recettes et d'application du budget à titre d'exemple qui doit être suivi d'autres résultats tangibles dans la mise en œuvre du programme de réforme. L'UE restera attentive aux prochaines étapes.

Je tiens à souligner qu'il importe de continuer à rechercher des moyens d'autonomiser les femmes afghanes pour bâtir un Afghanistan stable et prospère, ainsi que de renforcer les droits politiques et fondamentaux des femmes afghanes et de leur permettre de jouir pleinement de ces droits dans leur vie quotidienne.

L'UE se félicite que le Gouvernement afghan ait fait une priorité de la lutte contre la corruption, qui reste un obstacle majeur au développement et à la stabilité, et elle souligne la nécessité de continuer à renforcer les efforts de lutte contre la corruption. Elle se félicite également des résultats importants déjà obtenus et espère que ces efforts se poursuivront.

Nous appuyons également la réforme du secteur de la sécurité, l'accent étant mis sur la progression de la police civile en Afghanistan et en faisant fond sur les avancées réalisées par la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan. La création de l'équipe consultative de police du Représentant spécial de l'UE contribuera à la mise en œuvre du nouveau plan de réforme du secteur de la sécurité afghan.

À la Conférence de Bruxelles, la communauté internationale s'est félicitée de la mise en place du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et de la vision ambitieuse qu'il présente en matière de développement.

L'UE et ses États membres se félicitent de l'adoption d'une nouvelle loi électorale et de la nomination des nouveaux commissaires des organes de gestion des élections. Ceux-ci doivent maintenant se comporter de manière professionnelle et transparente pour rétablir la confiance du public dans les processus électoraux. Si les aspects techniques des élections jouent un rôle important, la volonté politique des parties afghanes et une direction solide et unie sont nécessaires à l'organisation d'élections crédibles. L'UE est favorable à une collaboration précoce avec les organes de gestion des élections et à ce que la MANUA joue un rôle de coordination. Toute assistance doit être tournée vers l'avenir, mener à la mise en œuvre de réformes électorales concrètes ainsi qu'au développement durable des institutions électorales et à l'amélioration des processus électoraux.

Le 18 février, la signature par l'UE et la République islamique d'Afghanistan de leur premier contrat, l'Accord de coopération pour le partenariat et le développement, a envoyé un signal politique fort de l'appui soutenu de l'UE à ce pays durant la Décennie de la transformation et au-delà. L'Accord constituera également la base du développement d'une relation mutuellement bénéfique

dans un nombre croissant de domaines tels que l'état de droit, la santé, le développement rural, l'éducation, la science et la technologie, ainsi qu'en matière de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, le crime organisé et les stupéfiants. Il prévoit également une coopération dans le domaine des migrations.

Au nom de l'Union européenne et de ses États membres, je réitère que les efforts d'édification de l'État et de développement déployés en Afghanistan doivent mettre à profit le renforcement de la coopération régionale. La coopération régionale demeure essentielle à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan et dans la région. Les menaces terroristes qui pèsent sur tous les pays de la région ne peuvent être combattues qu'en renforçant la coopération en matière de sécurité. Cette coopération est également indispensable au développement durable. À cet égard, l'UE est entièrement favorable à ce que les instances régionales telles que « le cœur de l'Asie » et la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan continuent d'être sollicitées pour faciliter la coopération entre les acteurs régionaux.

L'UE et l'Afghanistan poursuivent la mise en œuvre de l'Action conjointe Union européenne-Afghanistan pour le futur sur les questions migratoires et des mémorandums d'accord bilatéraux signés par les États membres. À cet égard, l'Union européenne s'efforce de garantir une réintégration durable et de fournir un appui conséquent au Gouvernement afghan pour faciliter les retours et la réintégration.

L'UE continue également de promouvoir une approche régionale et envisage de mettre l'accent sur la réintégration durable, le développement local, la cohésion sociale dans les communautés hôtes et le règlement durable des situations de déplacement prolongé. La MANUA joue un rôle important dans la coordination des efforts internationaux à cette fin. Nous encourageons la Mission à poursuivre ce travail et son dialogue avec le Gouvernement afghan concernant la prise en compte des déplacés et des rapatriés. L'Union européenne s'emploie à élaborer une réponse européenne globale pour faire le lien entre action humanitaire et développement et promouvoir des solutions durables aux problèmes que pose le caractère prolongé de cette crise.

Le rapport de la MANUA fait état pour 2016 d'un nombre record de victimes civiles en Afghanistan, en majorité dues aux attaques des insurgés. Nous appelons toutes les parties à tout mettre en oeuvre pour protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants afghans. Il nous faut également continuer de protéger le rôle vital des organismes humanitaires et respecter leur impartialité ainsi que l'espace nécessaire à leur action humanitaire pour répondre aux besoins les plus urgents des plus vulnérables.

Il importe que la communauté internationale reste résolument déterminée à épauler l'Afghanistan sur la voie du progrès et de la stabilité à long terme. L'Union européenne continue de considérer la MANUA comme un partenaire clef dans l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan. La MANUA joue un rôle inestimable pour susciter l'adhésion internationale la plus large possible à un processus pris en main et dirigé par les Afghans. C'est la raison pour laquelle nous sommes favorables à la prorogation de son mandat, comme l'a proposé le Secrétaire général dans son dernier rapport.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

Mme Wilson (Australie) (*parle en anglais*) : Comme d'autres avant moi, je tiens à exprimer la condamnation et les condoléances de l'Australie suite à l'odieuse et lâche attaque terroriste survenue à Kaboul le 8 mars. Nous présentons toutes nos condoléances aux familles des victimes et au Gouvernement afghan.

L'Australie remercie le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2017/189). En dépit du recul de certains indicateurs signalé dans le rapport, l'Australie estime que 2017 pourrait être une année marquée par des progrès importants en Afghanistan, si les succès du Sommet de Varsovie et de la Conférence de Bruxelles sont mises à profit. Les indicateurs de performance ont été adoptés et l'Afghanistan dispose de plans sophistiqués et du financement nécessaire pour les atteindre.

Certes, des difficultés perdurent, notamment les préoccupations persistantes que suscitent la corruption et le manque d'accès aux services publics, une situation alimentée par l'insécurité et l'instabilité politique. À cet égard, nous nous félicitons de la détermination du Gouvernement afghan à lutter contre la corruption et à dialoguer avec les leaders d'opinion, tant au sein du Gouvernement qu'à l'extérieur. Nous encourageons le Gouvernement afghan à ne pas oublier le pacte social qu'il a passé avec le peuple afghan et à continuer de progresser dans l'organisation des élections prévues l'année prochaine.

La stabilité de l'Afghanistan reste essentielle à la stabilité de la région. L'extrémisme violent n'a jamais respecté les frontières nationales et nous encourageons tous les pays de la région à continuer de faire fond sur le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, en dialoguant et en coopérant pour promouvoir la paix et la stabilité. L'Australie reste déterminée à aider les services de sécurité afghans à relever le défi que représente l'insurrection et, à Varsovie, nous avons prolongé notre déploiement d'environ 270 militaires à la mission Soutien résolu de l'OTAN. Nous comptons toujours parmi les cinq plus grands donateurs finançant les forces afghanes.

Nous avons été profondément affligés de voir que le nombre de victimes civiles avait augmenté de 3 % l'an dernier, pour atteindre son plus haut niveau depuis 2009. L'Australie appelle toutes les parties au conflit à appliquer des mesures qui protègent les personnes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Pour instaurer une stabilité à long terme, il faut un processus de paix dirigé et pris en main par les Afghans. Nous jugeons encourageants les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord passé avec l'organisation Hezb-i Islami en 2016. Nous exhortons le Gouvernement afghan à continuer de dialoguer avec des négociateurs habilités, y compris des femmes, pour mettre fin à l'insurrection.

L'insécurité alimente une crise humanitaire qui s'est accompagnée, en 2016, d'un niveau record de déplacements provoqués par le conflit et d'un nombre sans précédent de rapatriés rentrant d'Iran et du Pakistan. L'assistance humanitaire que l'Australie fournit à l'Afghanistan – pour un mondant de près de 19 millions de dollars l'an dernier – a permis d'apporter un appui à plus de 6,9 millions d'Afghans, notamment sous la forme d'abris indispensables, de nourriture et de soins de santé.

L'Australie reste déterminée à œuvrer de concert avec l'Afghanistan pour régler ses problèmes de développement. Nous avons assuré un enseignement de proximité à plus de 19 000 enfants depuis 2001. Plus de 70 % de ces enfants étaient des filles. Ces classes ne sont qu'une petite partie de notre programme de développement en Afghanistan et, à la Conférence de Bruxelles, l'Australie s'est engagée à maintenir le montant de son aide à son niveau actuel jusqu'en 2020.

Pour terminer, l'Australie estime qu'il y a de réelles possibilités de progrès en Afghanistan cette année. Nous appelons le Gouvernement afghan à faire fond sur les réalisations de 2016. Nous invitons à poursuivre la coopération internationale pour améliorer la stabilité du pays et de la région. Nous félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan de sa contribution importante. À l'occasion de son départ à la retraite, nous tenons également à saluer les efforts du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, M. Mark Bowden, qui a beaucoup fait pour l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Belgique.

M. Buffin (Belgique) : La Belgique souhaite remercier le Secrétaire général de son rapport trimestriel consacré à la situation en Afghanistan (S/2017/189). Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, de sa déclaration éclairante et lucide.

La Belgique souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Avant toute chose, je veux condamner avec force, au nom de mon pays, l'attaque odieuse contre l'hôpital militaire à Kaboul. Cibler un hôpital est un acte particulièrement vil, lâche et barbare. Nos condoléances et notre sympathie vont aux familles des victimes, ainsi qu'au peuple afghan. La Belgique, avec la communauté internationale, continuera de se tenir aux côtés de l'Afghanistan dans la lutte contre ces actes de terreur.

Le rapport du Secrétaire général nous rappelle aussi, malheureusement, que les civils continuent de payer un tribut très lourd au conflit. L'accroissement du nombre d'enfants tués ou blessés nous est, à cet égard, particulièrement insupportable. Nous nous joignons à l'appel du Secrétaire général pour que cessent les attaques contre les civils, pour que l'impunité ne triomphe pas et pour que les écoles, les hôpitaux, les enseignants et le personnel de santé se soient plus pris pour cible.

Paradoxalement, en dépit de ces graves problèmes de sécurité, la paix en Afghanistan n'est pourtant pas une utopie. Tout d'abord, l'impasse actuelle sur le plan militaire démontre à suffisance qu'il n'existe tout simplement pas de solution militaire au conflit. Ensuite, la population afghane, exténuée par tant d'années de guerre, n'aspire dans son ensemble qu'à la stabilité et au développement. Enfin, le retour à la paix bénéficiera non seulement aux Afghans mais également à leurs voisins.

Je voudrais évoquer ici quatre points qui me semblent essentiels pour donner toutes ses chances à la paix.

Premièrement, il est important que le Gouvernement d'unité nationale continue de mettre tout en œuvre pour gagner la confiance du peuple afghan via la mise en œuvre de politiques destinées à assurer la sécurité de la population, à éradiquer la corruption et l'impunité, à promouvoir les droits de l'homme – en particulier ceux des femmes – et à s'attaquer aux carences en matière de justice et de bonne gouvernance.

Deuxièmement, il importe que le processus de paix et de réconciliation regroupe toutes les composantes de la société afghane, sans exclusive, y compris celles qui s'opposent aujourd'hui au Gouvernement d'unité nationale. À défaut de cela, toute paix demeurera illusoire. En d'autres termes, il faut veiller à ce que le processus soit pris en main et dirigé par les Afghans eux-mêmes. Les femmes ont, quant à elles, un rôle crucial à jouer dans la mise en place d'une paix durable. Elles doivent être pleinement associées au processus de paix et de réconciliation.

Troisièmement, le rôle qui incombe aux partenaires régionaux dans la réussite du processus de paix et de réconciliation doit être souligné. À cet égard, la Belgique appelle tous les acteurs régionaux à user de leur influence afin de favoriser la relance des pourparlers de paix et la cessation des combats, tout en laissant les Afghans prendre en main leur propre destin et mener à bien, par eux-mêmes, le processus de paix et de réconciliation.

Enfin, le développement économique constitue une autre priorité car il permettra de rendre le pays moins tributaire de l'aide internationale d'une part, et des commerces illicites d'autre part. Naturellement, le conflit en cours affecte profondément les possibilités de croissance; les ressources consacrées à la guerre ne le sont pas au développement.

Cependant, des réformes économiques profondes sont également nécessaires pour créer un environnement favorable au retour des investissements et à la réappropriation de leur avenir par les Afghans. Les engagements pris par les autorités afghanes à la conférence de Bruxelles quant à leur programme de réformes montrent qu'elles sont déterminées à œuvrer en ce sens. Nous les encourageons à aller de l'avant afin de créer les conditions qui donneront aux jeunes générations d'Afghans, de plus en plus instruits et animés d'aspirations légitimes, la perspective d'un avenir meilleur dans leur propre pays.

Qu'il me soit permis de conclure en saluant l'action du personnel des Nations Unies en Afghanistan. Il accomplit un travail remarquable dans des conditions particulièrement difficiles. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) illustre la détermination de la communauté internationale à cheminer, en partenaire, aux côtés des Afghans. En renouvelant prochainement le mandat de la MANUA, les Nations Unies réitéreront une nouvelle fois leur engagement vis-à-vis de l'Afghanistan et de sa population.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Espagne.

M. González de Linares Palou (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'aimerais commencer mon intervention en exprimant, au nom de l'Espagne, notre condamnation la plus ferme et nos condoléances les plus sincères pour le terrible attentat perpétré il y a deux jours contre l'hôpital Sardar Daud Khan à Kaboul. Nous exprimons de nouveau notre solidarité avec l'Afghanistan dans sa lutte contre le terrorisme.

Je voudrais également rappeler l'obligation universelle de respecter les principes et normes du droit international humanitaire et de protéger les civils dans les situations de conflit, tout particulièrement ce qui est énoncé dans la résolution 2286 (2016) relativement à l'obligation de protéger, toujours et sans exception aucune, dans les situations de conflit armé, l'intégrité du personnel médical et des agents humanitaires dont l'activité est d'ordre exclusivement médical, leurs moyens de transport et leur matériel, ainsi que les hôpitaux et les autres installations médicales.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto; Mme Sima Manar; et le Représentant permanent de l'Afghanistan de leurs interventions.

Je m'associe pleinement à la déclaration qui vient d'être faite par le Chef de la délégation de l'Union européenne.

Nous nous réjouissons tout particulièrement de la présence de Mme Manar aujourd'hui, en sa qualité de Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Nous admirons son parcours personnel et son engagement ferme et actif en faveur des droits des femmes et des filles en Afghanistan. Nous

saluons le rôle très important qu'elle joue ainsi que les travaux de l'institution qu'elle dirige. La promotion et la protection des droits de l'homme sont indissociables du maintien de la paix et des progrès sur le plan social dans toutes les sociétés et l'Afghanistan ne fait pas exception.

L'appui à l'Afghanistan et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été l'une des priorités de l'Espagne au cours des deux années que nous venons de passer au Conseil de sécurité en qualité de membre non permanent. Nous sommes convaincus qu'il est indispensable que le Conseil maintienne son esprit traditionnel de compromis et de consensus s'agissant de cette question. Ce consensus à l'appui de la MANUA et des autorités et du peuple afghans est essentiel pour aider les Afghans, qui doivent décider de leur avenir, à mettre un terme à ce conflit et à avancer sur la voie du progrès et de la réconciliation. L'Espagne les encourage à continuer sur cette voie.

Il faut reconnaître à juste titre les progrès notables accomplis par l'Afghanistan, notamment les mesures prises en matière de lutte contre la corruption et les politiques visant à promouvoir et à protéger les droits des femmes – dont la mise en œuvre et la généralisation exigent encore des efforts résolus et soutenus. Toutefois, force est de reconnaître également, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2017/189), que la situation en matière de sécurité demeure très grave, et qu'elle s'est même détériorée au cours de l'année dernière et au début de cette année. L'Espagne, à l'instar de la communauté internationale dans son ensemble, appuie le Gouvernement et le peuple afghans dans leurs efforts pour relever ces lourds défis.

Pour que ces efforts soient couronnés de succès, l'unité entre tous les acteurs politiques afghans est essentielle. À cet égard, le processus électoral, dont on jette les fondements à l'heure actuelle, sera décisive. Par conséquent, nous appelons tous les acteurs politiques et sociaux à démontrer leur engagement en faveur de la démocratie et du progrès et à faire preuve de vision – ce que tous les Afghans attendent d'eux et méritent.

Toutefois, en plus de la consolidation d'un système de gouvernement démocratique, il est de plus en plus urgent que l'Afghanistan parvienne à la paix et la réconciliation. À cet égard, tous les membres de la communauté internationale peuvent apporter des contributions importantes, mais celles des pays de la régions sont irremplaçables et indispensables. Pour cette raison, nous appelons tous les pays amis et voisins de l'Afghanistan à renouveler leur engagement en faveur de la stabilité en Afghanistan et à œuvrer en faveur de la réconciliation avec plus de dynamisme et de détermination.

Les chiffres concernant les effets terribles du conflit sur la population civile qui figurent dans le rapport du Secrétaire général doivent nous amener tous à réfléchir. Ils doivent nous inciter à maintenir notre solidarité, à renouveler notre engagement à accompagner les efforts de l'Afghanistan et surtout, indépendamment de toutes autres considérations, à nous engager fermement à ne ménager aucun effort en faveur de la paix, de la réconciliation, de la stabilité et du progrès en Afghanistan et au profit des Afghans.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Blanchard (Canada) : Monsieur le Président, je vous remercie de me donner cette occasion de m'adresser au Conseil de sécurité. Le Canada tient à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, pour le judicieux compte-rendu qu'il nous a livré.

Je souhaite également la bienvenue à Mme Sima Samar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Le Canada croit depuis longtemps au travail de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme et appuie ses programmes.

Je profite de cette occasion afin d'exprimer nos plus vives condoléances au peuple afghan, et en particulier aux familles et amis des victimes de la terrible attaque contre l'hôpital de Kaboul. C'est malheureusement un autre rappel des difficultés que connaît ce pays en matière de sécurité.

Le Canada appuie fermement un processus de paix et de réconciliation dirigé et pris en charge par les Afghans et reconnaît les efforts déployés jusqu'à maintenant par le Gouvernement afghan. Le maintien du Gouvernement d'unité nationale et de son programme de réformes sont essentiels à la paix, à la stabilité et au progrès de l'Afghanistan. Le Canada salue les progrès qui ont été accomplis vers la réforme électorale ainsi que les efforts du Gouvernement pour lutter contre la corruption, et appuie la poursuite de la réforme. Le Canada se réjouit également de noter que les élections parlementaires et des conseils de district sont prévues pour 2018.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Deuxièmement, le Canada est très préoccupé par la détérioration constante de la sécurité en Afghanistan. Le nombre de victimes chez les civils et les travailleurs humanitaires signalé au début de 2017 a augmenté par rapport à la même période en 2016. Nous sommes consternés par le nombre de victimes chez les civils. Les déplacements, la vulnérabilité accrue des civils et les pertes civiles sont inacceptables. Plus précisément, nous sommes consternés de voir les répercussions qu'ont l'instabilité et l'insécurité sur les femmes et les enfants. Nous faisons écho à la déclaration de la MANUA appelant toutes les parties au conflit à prendre des mesures urgentes pour mettre fin au meurtre et à la mutilation des civils. Nous attendons des voisins de l'Afghanistan qu'ils poursuivent leur collaboration avec le Gouvernement afghan afin de mieux coordonner et gérer le retour des réfugiés afghans dans le but d'accroître la stabilité régionale et de réduire la violence qui sévit dans le pays.

Troisièmement, le Canada aimerait saluer le Gouvernement afghan pour le lancement, en décembre, de sa stratégie et de son plan d'action visant à éliminer la violence envers les femmes pour la période de 2016 à 2020. L'année dernière, le Président Ghani a mis en place un fonds réservé visant à financer des services d'urgence pour les femmes ayant survécu à des actes de violence qui ont mis leur vie en danger. Le Canada encourage le Gouvernement afghan à accorder la priorité à cette initiative et à la mise en application de la loi sur l'élimination de la violence faite aux femmes.

Les programmes du Canada appuient la participation des femmes au développement de l'Afghanistan, leur autonomisation socioéconomique et toute une série d'initiatives visant à lutter contre la violence faite aux femmes. Par exemple, notre appui a aidé la mise en application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la prestation de services aux survivantes d'actes de violence sexiste, et l'exécution de programmes d'éducation, de sensibilisation et de renforcement des capacités sur les droits des femmes et la violence sexiste. Les programmes du Canada appuient également la participation des femmes à la prise de décisions au sein de leurs foyers et dans leurs communautés et aident les femmes marginalisées sur le plan économique à acquérir les compétences et les capacités nécessaires à la subsistance.

Pour que la paix, la sécurité et le développement prennent racine en Afghanistan, les femmes doivent rejoindre les hommes au cœur du processus décisionnel à tous les niveaux de la politique, de la société et de l'économie afghanes. Le Canada se tient aux côtés du peuple afghan, en particulier les femmes et les filles, dans ses efforts pour assurer un avenir plus sûr, prospère et pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie les personnes qui ont présenté des exposés et tous les participants de leurs contributions qui nous ont permis d'avoir un débat intéressant. Je me réjouis à la perspective d'aborder à nouveau la question de l'Afghanistan la semaine prochaine à l'occasion du vote sur le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

La séance est levée à 13 h 10.